

## ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »  
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**  
**Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61**

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 22 janvier 2026 / 3 chahabane 1447 - N° 4006 - 13<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député Chérif Abdellah Madjid "ANTAR"

[www.dknews.dz](http://www.dknews.dz)  
e-mail: contact@dknews.dz

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

**Allocution du président de la République au SEMICA TCHAD 2026 À N'DJAMENA**

P.24

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

**Des réformes structurantes pour l'audiovisuel, la jeunesse et l'adaptation climatique**

P.3

ALGÉRIE - EGYPTE

**M. Nasri reçoit l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte en Algérie**

P.4

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

## La justice renforce son arsenal juridique

La Cour d'Alger a organisé, hier, une journée d'étude consacrée aux nouveautés introduites en matière de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, à la lumière de la loi 25-10. Cette rencontre, réunissant magistrats, experts et acteurs concernés, s'inscrit dans une dynamique de renforcement du dispositif juridique et institutionnel visant à faire face à l'une des formes les plus complexes et dangereuses de la criminalité contemporaine. Les participants ont unanimement souligné la nécessité d'adopter une approche anticipative et proactive, fondée sur l'évaluation continue des risques liés au blanchiment d'argent et sur le renforcement de la coopération entre les différentes institutions concernées. Une démarche jugée indispensable pour préserver l'économie nationale, la crédibilité du système financier et la stabilité sociale. P.3



### START-UP

**Croissance verte : l'Algérie renforce ses partenariats pour propulser les start-up durables**

P.6

### AGRICULTURE

**Yacine El-Mahdi Oualid : « Les décisions du Président Tebboune vont transformer durablement la productivité agricole »**

P.4

ALGER, CAPITALE DU JUSTE MILIEU

**La LOPIS consolide la diplomatie religieuse algérienne au Sahel**

P.4

### SANTÉ

CANCER DE L'ESTOMAC

**Manger des pommes de terre réduirait le risque**

P.12-13

LIQUE 1 MOBILIS (16<sup>e</sup> JOURNÉE)  
**L'O. Akbou vise la place de dauphin, les relégables en quête de relance**

P.22

### FOOTBALL



TISSEMSILT ACCÉLÈRE SA TRANSITION NUMÉRIQUE

**L'adhésion à l'auto-prélèvement des cotisations sociales au cœur d'un jour d'étude stratégique**

P.17

### FISCALITÉ

**Grandes entreprises : prorogation du délai de souscription de la déclaration fiscale mensuelle du mois de décembre**

P.2

**MÉTÉO****Pluies orageuses, sur plusieurs wilayas du pays**

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées de rafales de vent, affecteront, jeudi, plusieurs wilayas du pays, indique, mercredi, un bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie.

De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Tlemcen, Mostaganem, Chlef, Tipaza, Alger, Boumerdès, Tizi-Ouzou, Bouira, Médéa, Blida, Ain Defla, Tissemsilt, Mascara, Relizane, Nord de Tiaret et Saida, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 40 mm, et ce, demain jeudi à partir de 1h00 jusqu'à 15h00.

**TOURISME****L'ONT prend part à la 46<sup>e</sup> édition du Salon international du tourisme de Madrid**

L'Office national du tourisme (ONT) participe, à partir de ce mercredi dans la capitale espagnole, à la 46<sup>e</sup> édition du Salon international du tourisme de Madrid (FITUR Madrid), indique un communiqué de l'Office.

Cette participation s'inscrit dans le cadre du programme d'action de l'ONT visant à "promouvoir la destination touristique algérienne sur les marchés internationaux" et à "mettre en avant la diversité et la richesse naturelle et culturelle de l'Algérie", précise-t-on de même source.

Pour assurer une participation qualitative à ce salon international, qui se poursuivra jusqu'au 25 janvier, l'ONT a "réservé un espace d'exposition distinctif, conçu dans un style attrayant alliant authenticité et modernité et mettant en relief les principaux sites touristiques algériens et les atouts naturels et culturels uniques du Grand Sud algérien".

A cette occasion, des vidéos promotionnelles seront projetées et des supports médiatiques et marketing seront distribués aux visiteurs du stand algérien, pour leur faire découvrir les spécificités et les atouts des réseaux touristiques algériens, ajoute le communiqué.

Plusieurs artisans algériens participent à cet événement à travers l'exposition de produits et d'objets d'artisanat authentiques, reflétant la richesse du patrimoine culturel national.

**INTEMPORIES****Perturbations dans l'approvisionnement en eau potable dans des communes de la wilaya de Mostaganem**

La wilaya de Mostaganem a connu, mercredi, des perturbations et des interruptions dans l'approvisionnement en eau potable ayant affecté des communes en raison des perturbations météorologiques ayant touché la région, a indiqué un communiqué de l'unité de wilaya de l'Algérie des Eaux (ADE).

Le communiqué a précisé que cette perturbation de l'alimentation en eau potable, qui concerne 32 communes, est due à un arrêt forcé et non programmé de l'usine de dessalement de l'eau de mer de Sonaghier, située à l'Ouest de la wilaya de Mostaganem.

L'ADE a expliqué que cet arrêt est causé par l'augmentation enregistrée du taux de turbidité de l'eau de mer, en raison des conditions météorologiques et des quantités d'eau déversées par l'oued Chélif.

Le communiqué a également assuré que l'approvisionnement en eau potable reviendra à la normale dès l'amélioration des conditions météorologiques et la remise en service de la station qui produit, quotidiennement, près de 200.000 mètres cubes d'eau dessalée.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE  
5 décès et 165 blessés en 24 heures (Protection civile)**

Cinq (5) personnes sont décédées et 165 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, mercredi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Laghouat avec 3 morts et un blessé, dans deux accidents distincts, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 20 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau dans les wilayas de Bouira, Naâma, Djelfa, Sétif et Médéa, ajoute la même source, déplorant, toutefois, le décès par intoxication d'un homme de 31 ans, dans son domicile, dans la daïra de Khencela. Concernant les récentes intempéries, plusieurs opérations de secours de personnes et d'épuisements des eaux pluviales ont été effectuées dans les wilayas de Relizane, Chlef, Alger, Médéa, Tiaret, Tissemsilt, Ain-Defla, Tipaza, Blida, Mascara, Bouira et Tizi-Ouzou.

A Relizane, les secours ont procédé à l'évacuation de 400 personnes, ainsi que le dégagement de 100 véhicules cernés par les eaux.

A Chlef, le corps d'une fillette de 13 ans a été repêché après sa noyade dans l'oued "Chakroune", dans la commune de Zaboudja, tandis qu'une famille de 4 membres a été évacuée de son domicile à Koléa (Tipaza) après l'infiltration des eaux de l'oued Mazafran, poursuit la même source.

En outre, 23 opérations diverses ont été effectuées à la suite de chutes d'arbres, glissements de terrains et effondrements de murs, dans les wilayas d'Alger, Médéa, Tissemsilt, Relizane, Blida et Tiaret.

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ****Laghouat : saisie d'une quantité de comprimés psychotropes et arrestation de 3 individus (Gendarmerie nationale)**

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Laghouat ont procédé à la saisie de plus de 5000 capsules psychotropes de type Prégabaline 300mg, et à l'arrestation de trois (3) individus, indique mardi un communiqué des mêmes services.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, et lors d'une patrouille de contrôle routier effectuée par les éléments de l'Escadron territorial de Sécurité routière de la GN de Laghouat au niveau de la route nationale RN 01 reliant la wilaya de Laghouat à celle de Ghardaïa, un véhicule de tourisme a été intercepté", précise la même source.

"Après vérification des documents du véhicule et sa fouille minutieuse effectuée avec l'aide d'un duo cynotechnique, 5339 capsules de type Prégabaline 300 mg, soigneusement dissimulées sous le siège avant et dans le système de lave-glace, ont été découvertes", ajoute le communiqué, soulignant que "les suspects ont été immédiatement arrêtés et remis aux éléments de la Brigade de recherche de la Gendarmerie nationale pour la poursuite de l'enquête".

L'opération s'est soldée par "l'arrestation de trois (3) individus âgés entre 20 et 36 ans, dont une femme, et la saisie de 5339 capsules de type Prégabaline 300mg, d'un véhicule de tourisme et de trois (3) téléphones portables", selon la même source.

**Horaire des prières**

Fajr :	06h27	15°	11°
Dohr :	12h59	14°	10°
Aср :	15h41	14°	10°
Maghreb :	18h01	13°	10°
Isha :	19h26	20°	10°

**MÉTÉO**

Alger	15°	11°
Oran	14°	10°
Annaba	14°	10°
Bejaia	13°	10°
Tamanrasset	20°	10°

**FISCALITÉ****Grandes entreprises : prorogation du délai de souscription de la déclaration fiscale mensuelle du mois de décembre (DGI)**

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, dans un communiqué, la prorogation jusqu'à aujourd'hui du délai de souscription de la déclaration fiscale G n 50, pour les grandes entreprises, relative au mois de décembre 2025.

"La DGI porte à la connaissance des contribuables relevant de la direction des grandes entreprises, que le délai de souscription de la déclaration mensuelle, série G n 50, relative au mois de décembre 2025, est prorogé jusqu'au jeudi 22 janvier 2026, inclus", a fait savoir la même source.

Pour la DGI, il s'agit à travers cette prorogation accordée, de "permettre à l'ensemble des contribuables d'accomplir leurs obligations fiscales dans les meilleures conditions".

**LUTTE CONTRE LA DROGUE****Saïda: démantèlement d'un réseau criminel activant dans le trafic de drogue et de psychotropes (Sûreté de wilaya)**

La brigade de recherche et d'intervention relevant du service de wilaya de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Saïda a réussi à démanteler un réseau criminel composé de sept individus, avec la saisie de 379 grammes de drogue dure (cocaïne) et 4.893 comprimés de psychotropes, a indiqué hier un communiqué de ce corps de sécurité.

Selon la même source, l'opération a été menée au début de la semaine en cours, suite à l'exploitation minutieuse d'informations de terrain. Elle a permis de démanteler ce réseau criminel, qui opérait à travers le territoire de la wilaya de Saïda et les wilayas limitrophes, dans le but de commettre le crime de trafic international de drogues dures.

L'opération a également permis la saisie d'une somme d'argent provenant des activités criminelles, estimée à 600.000 dinars, ainsi que la saisie de cinq véhicules de tourisme, 379 grammes de cocaïne et 4.893 comprimés de psychotropes de type "ecstasy". Les procédures judiciaires nécessaires ont été engagées à l'encontre de l'ensemble des suspects, âgés de 27 à 60 ans, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Saïda pour le crime de trafic international de drogues dures.

"Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts continus des services de sécurité pour lutter contre les différentes formes de criminalité, faire face au fléau des drogues et en limiter la propagation au sein de la société", a-t-on souligné.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT

### Des réformes structurantes pour l'audiovisuel, la jeunesse et l'adaptation climatique

Le Gouvernement poursuit la mise en œuvre des grandes orientations de l'État en examinant des dossiers stratégiques touchant à des secteurs sensibles et structurants.

Par Abed MEGHIT

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mercredi 21 janvier 2026, une réunion du Gouvernement consacrée à l'étude de plusieurs projets et communications relatifs à l'activité audiovisuelle, à la prise en charge des jeunes de plus de 18 ans ainsi qu'au plan national d'adaptation au changement climatique, selon un communiqué officiel des services du Premier ministre.

Au cœur de cette réunion figurait la poursuite de l'examen du projet de décret exécutif définissant les conditions et les modalités d'exercice de l'activité de production audiovisuelle et de tournage des œuvres audiovisuelles.

Ce texte s'inscrit dans le cadre du parachèvement du dispositif réglementaire découlant de la loi relative à l'activité audiovisuelle, traduisant la volonté des pouvoirs publics d'organiser et de moderniser un secteur en pleine mutation.

Ce projet de décret vise à instaurer un cadre juridique clair, cohérent et intégré, permettant aux professionnels du secteur d'exercer leur activité dans un environnement réglementé, transparent et adapté aux évolutions technologiques.

Il ambitionne également de simplifier



les procédures administratives, notamment à travers l'intégration de solutions numériques dans le processus de dépôt, de traitement et de suivi des demandes d'autorisation liées à la production et au tournage des œuvres audiovisuelles.

En parallèle, le Gouvernement a entendu une communication consacrée aux mécanismes et programmes proposés pour assurer une prise en charge responsable, durable et adaptée des jeunes assistés âgés de plus de 18 ans. Cette ca-

tégorie, considérée comme particulièrement vulnérable, fait l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics, qui œuvrent à la mise en place d'un cadre spécifique permettant leur accompagnement vers l'autonomie.

L'objectif affiché est de garantir à ces jeunes une insertion professionnelle et sociale effective, en levant les entraves susceptibles de freiner leur intégration dans la société. Les dispositifs envisagés reposent sur une approche globale com-

binant formation, accompagnement psychosocial, insertion économique et suivi individualisé, afin de leur offrir de réelles perspectives d'avenir.

La réunion a également été marquée par la présentation d'une communication sur le plan national d'adaptation au changement climatique, considéré comme un outil stratégique majeur pour renforcer la résilience de l'Algérie face aux impacts croissants des dérèglements climatiques.

Ce plan vise à anticiper les risques environnementaux et à y répondre de manière structurée et coordonnée.

Il identifie les principaux secteurs exposés, notamment les ressources hydriques, l'agriculture, la santé publique et les écosystèmes, tout en proposant des outils opérationnels tels que la cartographie de la vulnérabilité et l'élaboration de plans communaux d'adaptation.

Cette approche territoriale permet de prendre en compte les spécificités locales et d'optimiser l'efficacité des mesures d'adaptation.

À travers cette réunion, le Gouvernement confirme sa volonté de conduire des réformes profondes et cohérentes, répondant aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux du pays, tout en consolidant l'État de droit et la modernisation de l'action publique.

## LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

### La justice renforce son arsenal juridique

Par Abed MEGHIT

La Cour d'Alger a organisé, mercredi, une journée d'étude consacrée aux nouveautés introduites en matière de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, à la lumière de la loi 25-10.

Cette rencontre, réunissant magistrats, experts et acteurs concernés, s'inscrit dans une dynamique de renforcement du dispositif juridique et institutionnel visant à faire face à l'une des formes les plus complexes et dangereuses de la criminalité contemporaine.

Les participants ont unanimement souligné la nécessité d'adopter une approche anticipative et proactive, fondée sur l'évaluation continue des risques liés au blanchiment d'argent et sur le renforcement de la coopération entre les différentes institutions concernées.

Une démarche jugée indispensable pour préserver l'économie nationale, la crédibilité du système financier et la stabilité sociale.

Dans son allocution d'ouverture, le président de la Cour d'Alger, M. Mohamed Boudébala, a indiqué que cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la politique générale de l'État, visant à renforcer l'État de droit, à promouvoir l'action judiciaire et à accompagner les évolutions législatives afin

de faire face aux crimes financiers graves.

Il a rappelé que le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme constituent une menace directe pour les fondements économiques et institutionnels du pays, justifiant l'amendement et l'actualisation de la loi 25-10.

M. Boudébala a souligné que la justice représente la pierre angulaire dans l'application effective de ce dispositif juridique, insistant sur la responsabilité des juridictions dans la protection de l'ordre public économique.

Il a affirmé que la lutte contre ces crimes est une véritable bataille d'État, nécessitant une vigilance collective et une coordination permanente entre les autorités judiciaires, les institutions financières et les organes de contrôle.

De son côté, le procureur général près la Cour d'Alger, M. Mohamed El Kamel Ben Boudiaf, a qualifié le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme de crimes parmi les plus dangereux de notre époque, en raison de leur caractère organisé, de l'ampleur des moyens financiers et techniques mobilisés et de leur dimension transnationale.

Cette réalité impose, selon lui, une adaptation constante des méthodes de travail et un renforcement des mécanismes d'investigation.

Il a mis en avant les dispositions efficaces introduites par la loi 25-10, permettant de tracer les flux financiers

suspects, d'identifier le bénéficiaire effectif des transactions et de saisir les revenus issus d'activités criminelles. Ces mesures constituent, a-t-il estimé, un puissant outil de dissuasion et un rempart contre les atteintes à l'ordre public économique.

Le procureur général a également insisté sur l'importance d'une approche proactive fondée sur la collecte, l'analyse et l'exploitation de l'information, ainsi que sur l'évaluation continue des risques de blanchiment d'argent, afin d'anticiper les nouvelles formes de criminalité financière.

Pour sa part, le juge d'instruction au pôle pénal spécialisé dans la lutte contre la criminalité financière et économique, M. Abdelhamid Krarcha, a mis l'accent sur la nécessité de suivre rigoureusement la traçabilité des flux financiers suspects et de procéder à leur confiscation, notamment dans un contexte marqué par l'essor rapide du commerce international et l'émergence des crypto-monnaies, qui constituent de nouveaux défis pour les autorités judiciaires.

Cette journée d'étude s'est conclue par une série de recommandations appelant à renforcer le contrôle dans l'ensemble des secteurs exposés, à intensifier la coopération interinstitutionnelle et à assurer la formation continue des différents acteurs impliqués dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, afin de consolider l'efficacité du dispositif national de prévention et de répression.

## CONSEIL DE LA NATION

### Adoption de la loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, mercredi, la loi fixant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et à l'identification électronique. La loi a été adoptée lors d'une séance plénière, présidée par le président du Conseil, M. Azouz Nasri, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali, et du ministre de la

Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki.

Cette loi vise à mettre en place un nouveau cadre national de certification électronique permettant d'instaurer un environnement numérique de confiance et de renforcer la sécurité des systèmes d'information nationaux. Ce nouveau cadre réglementaire repose sur la seule Autorité nationale de certification électronique (ANCE) dans le but

d'unifier la gestion des services de confiance dans les domaines gouvernemental et économique. Il vise aussi à assurer la sécurité juridique des documents électroniques, en insistant sur la nécessité de conserver ces documents de manière à préserver leur intégrité et fiabilité dans le temps, en utilisant des procédures et des techniques appropriées.

## Adoption du texte de loi portant Code de la route avec réserve sur le vote de 11 articles

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, mercredi, le texte de loi portant Code de la route, avec réserve sur le vote de 11 articles, lesquels seront soumis aux procédures juridiques et constitutionnelles par leur renvoi à une

commission paritaire composée de représentants des deux chambres du Parlement.

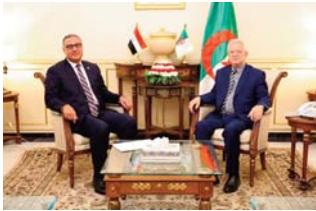
Les 11 articles faisant l'objet de cette réserve, comportent des dispositions privatives de liberté ainsi que des

amendes et des sanctions, et seront soumis aux procédures juridiques et constitutionnelles prévoyant qu'en cas de réserve émise par les membres du Conseil de la nation sur un texte de loi, il est procédé, dans un délai maximal de

15 jours, à l'installation d'une commission paritaire composée de représentants des deux chambres du Parlement en vue de proposer un texte sur les dispositions objet du désaccord.

## ALGÉRIE - EGYPTE

### M. Nasri reçoit l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte en Algérie



Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur de la République arabe d'Egypte en Algérie, M. Abdellatif Ellayeh, qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué du Conseil.

Au cours de cette rencontre, M. Nasri a salué "la profondeur et la solidité des relations historiques algéro-égyptiennes, dont les racines remontent aux liens civilisationnels et humains profondément ancrés et qui se sont renforcées durant la lutte de libération du peuple algérien", rappelant que l'Egypte, "direction et peuple, a été un soutien constant et immuable à la cause algérienne, contribuant ainsi à son internationalisation et à son ancrage dans la conscience arabe et internationale".

Il a également souligné que "ce capital de lutte commun a jeté les bases d'une relation de fraternité sincère, qui n'a cessé de se renforcer au fil des étapes et des circonstances".

Le président du Conseil de la nation a mis en avant "la dynamique positive que connaissent les relations bilatérales à l'heure actuelle, à la faveur de la volonté politique commune des dirigeants des deux pays et de leur engagement partagé à hisser la coordination et la concertation dans plusieurs domaines, au service des intérêts suprêmes des deux peuples frères et du renforcement de l'action arabe commune".

Pour sa part, l'ambassadeur égyptien a exprimé "sa profonde considération pour le niveau des relations fraternelles unissant l'Algérie et l'Egypte", saluant "la convergence des vues et la coordination continue dans divers domaines". Il a également mis en avant l'engagement de son pays à "poursuivre l'action conjointe avec l'Algérie en vue de renforcer la coopération bilatérale et de la hisser vers des perspectives prometteuses, au mieux des intérêts communs et contribuant au soutien de la stabilité et du développement dans les espaces arabe et africain".

Sur les plans régional et international, les deux parties ont souligné "la convergence des positions de l'Algérie et de l'Egypte sur les questions prioritaires, ainsi que leur attachement aux principes de la Charte des Nations unies, notamment le respect de la souveraineté des Etats et de leur intégrité territoriale, et le soutien aux solutions pacifiques des conflits".

Par ailleurs, les deux parties ont abordé les relations parlementaires entre les deux pays, les qualifiant de "levier essentiel de soutien aux relations bilatérales et d'espace prometteur pour l'échange d'expertises et l'approfondissement de la coopération parlementaire, contribuant ainsi au renforcement de la concertation institutionnelle et à l'unification des visions autour des questions d'intérêt commun".

Au terme de la rencontre, les deux parties ont souligné que "l'Algérie et l'Egypte, en tant que piliers majeurs de la sécurité et de la stabilité dans le monde arabe et en Afrique du Nord, assurent un rôle central et responsable dans la préservation de l'équilibre régional et la promotion des voies de la paix, de la concertation et de l'action commune en vue de consolider la stabilité et le développement, en parfaite harmonie avec leur statut régional et leur poids politique et historique".

## AGRICULTURE

### Yacine El-Mahdi Oualid : « Les décisions du Président Tebboune vont transformer durablement la productivité agricole »

Le secteur agricole algérien s'engage résolument dans une nouvelle phase de transformation structurelle. A l'issue d'une séance de travail présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, consacrée à la mécanisation agricole, les orientations arrêtées confirment une volonté politique claire : faire de la modernisation de l'agriculture un pilier central de la sécurité alimentaire nationale.

Par Abed MEGHIT

Une dynamique saluée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid, qui estime que ces décisions auront « un impact considérable » sur la productivité, notamment dans la filière céréalière.

S'exprimant mardi dernier, à Alger lors d'une Journée d'étude sur l'intégration des résultats de la recherche scientifique dans le développement des filières des céréales et des légumineuses, organisée par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), le ministre a souligné la portée stratégique des mesures présidentielles.

En présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, il a rappelé que la mécanisation constitue aujourd'hui un facteur déterminant de performance agricole.

« Les décisions hautement importantes prises par le président de la République permettront au secteur d'accroître significativement sa productivité, grâce à l'introduction généralisée des technologies modernes et à la mise à disposition d'équipements agricoles performants, tels que les tracteurs et les moissonneuses », a affirmé M. Oualid.

Selon lui, le lien entre mécanisation et rendement n'est plus à démontrer, d'autant que les pertes enregistrées lors des campagnes de récolte restent préoccupantes.

Des études récentes, a-t-il rappelé, font état d'une déperdition estimée entre 10 et 20 % de la production céréalière à chaque saison, en raison notamment de techniques obsolètes et d'un matériel non conforme aux normes requises.

La généralisation de la mécanisation apparaît ainsi comme une réponse



concrète pour réduire ces pertes, optimiser les récoltes et améliorer la rentabilité des exploitations. Dans un contexte marqué par une forte consommation nationale de céréales, la modernisation de l'agriculture s'impose comme une nécessité stratégique.

Le ministre a insisté sur l'objectif de relever le rendement moyen des terres agricoles de 15 quintaux par hectare actuellement à 30 quintaux par hectare, un défi ambitieux mais réalisable, selon lui, à condition d'intégrer pleinement les outils technologiques modernes. Au-delà de la mécanisation, M. Oualid a mis en avant un autre levier essentiel : la qualité des semences. « L'utilisation de semences adaptées et performantes joue un rôle clé dans l'atteinte des objectifs de productivité », a-t-il déclaré.

À ce titre, son département met en œuvre un plan d'action axé sur l'introduction de semences résistantes à la sécheresse, une problématique devenue centrale face aux effets du changement climatique. Ces semences seront réparties de manière ciblée, en fonction des spécificités climatiques et géographiques

de chaque région, en s'appuyant sur les résultats de la recherche scientifique nationale.

Une approche qui traduit la volonté des pouvoirs publics de renforcer le lien entre le monde académique et le terrain agricole, afin de valoriser l'expertise locale et d'assurer une agriculture plus résiliente.

La Journée d'étude organisée par l'OAIC s'inscrit précisément dans cette logique d'intégration des connaissances scientifiques au service du développement agricole.

Elle vise à favoriser l'innovation, améliorer la performance des filières stratégiques et accompagner les agriculteurs dans l'adoption de nouvelles pratiques.

À travers ces orientations, l'Etat confirme son engagement à soutenir les agriculteurs, améliorer leurs conditions de travail et renforcer la souveraineté alimentaire du pays.

La mécanisation, couplée à une politique semencière adaptée et à un appui scientifique renforcé, apparaît désormais comme l'un des piliers majeurs de la stratégie agricole nationale.

## ALGER, CAPITALE DU JUSTE MILIEU

### La LOPIS consolide la diplomatie religieuse algérienne au Sahel

Par Abed MEGHIT

Alger a abrité, mardi dernier, l'ouverture des travaux du 19e atelier de la Ligue des oulémas, précheurs et imams des pays du Sahel (LOPIS), un rendez-vous majeur consacré à la promotion de la diplomatie religieuse algérienne et à la diffusion des valeurs de modération, de tolérance et de juste milieu face aux dérives extrémistes.

Cette rencontre s'inscrit dans une vision stratégique portée par l'Algérie, qui fait de la diplomatie religieuse un instrument de stabilité régionale.

Fondée sur un référent religieux authentique, cette approche vise à prévenir les sociétés africaines contre les discours de radicalisation, en misant sur la sagesse, l'équilibre doctrinal et le dialogue intercommunau-



taire. Le Secrétariat général de la Ligue œuvre, dans ce cadre, à renforcer les capacités des institutions religieuses afin qu'elles puissent contrer efficacement les idéologies extrémistes.

L'objectif est clair : consacrer le rôle des oulémas et des imams comme acteurs de cohésion sociale et de paix, capables d'agir au-delà

des frontières nationales.

L'atelier revêt également une dimension organisationnelle importante, puisqu'il ambitionne d'institutionnaliser l'action religieuse commune à travers l'adoption des statuts de la Ligue et l'élaboration de ses programmes pour l'année 2026.

Cette structuration vise à donner plus de cohérence et

de visibilité aux actions menées dans l'espace sahélien.

Le choix d'Alger comme siège du Secrétariat général permanent renforce la position de la capitale algérienne en tant que pôle régional de coordination intellectuelle et spirituelle.

Il traduit la confiance accordée à l'Algérie pour fédérer les efforts des oulémas de la région autour d'un projet commun de paix durable.

En accueillant cet atelier, l'Algérie réaffirme son attachement au principe des solutions africaines aux problèmes africains, en apportant un soutien technique, intellectuel et institutionnel aux acteurs religieux du Sahel.

Cette démarche contribue à assécher les sources de l'extrémisme et à consolider les fondements d'une stabilité durable dans une région confrontée à de multiples défis sécuritaires et sociaux.

## BOUIRA

**Des projets de développement pour les communes d'Ouled Rached et El Asnam**

Plusieurs projets de développement dans les secteurs de la santé, du sport, de l'urbanisme et de l'éducation, ont été lancés hier dans les communes d'Ouled Rached (Sud-est de Bouira), et d'El Asnam (Est), lors d'une visite des autorités locales de la wilaya dans ces deux régions.

Lors de la première étape de sa visite, à Ouled Rached, la wali de Bouira, Mme Houria Aggoune, accompagnée de plusieurs responsables, a inspecté d'anciens locaux professionnels inexploités qui seront transformés en une salle de soins pour la population de la commune.

"Nous avons déjà donné notre accord pour la réalisation de cette future salle de soins, qui figure parmi les projets prioritaires destinés à la commune d'Ouled Rached, dans l'objectif de répondre aux préoccupations des habitants locaux", a assuré Mme Aggoune.

Un délai de 3 mois a été accordé à l'entreprise réalisatrice pour concrétiser le projet, selon les détails recueillis lors de la visite.

Par ailleurs, les jeunes sportifs de la même commune ont bénéficié d'un stade communal inauguré dans la matinée par les autorités locales. Revêtu de gazon synthétique, il a été baptisé du nom du chahid Heb-bache Arezki.

Dans le secteur des travaux publics et de l'urbanisme, la commune d'Ouled Rached a bénéficié



cié d'un projet d'aménagement du principal boulevard de la ville menant à la localité d'Ouled Abdellah en passant par Ighil Iheddaden, sur une distance de 1400 mètres, selon les responsables du projet.

Sur le site du projet, Mme Aggoune a appelé à une coordination entre les différents services, secteurs et la société civile, afin de prendre en charge les doléances de la population de cette commune.

La même responsable s'est ensuite rendue dans la commune d'El Asnam, où elle a supervisé le lancement d'un projet de réalisation d'un groupe

scolaire dans la cité des 60 logements de la ville. Ce projet devra être achevé dans six mois.

La cheffe de l'exécutif s'est également enquis de l'avancement des travaux de réalisation de 18 logements de type publics-locatifs, qui devraient être distribués en juillet prochain, selon les informations recueillies sur place.

La wali a également inspecté le projet de réhabilitation de la voie reliant la route nationale RN5 à la polyclinique (de la commune) et à la forêt d'Ouled Ziane, sur une distance de 1.350 mètres. "Ce projet est destiné à faire sortir de l'isolement

quelque 5000 habitants de la zone sud de la commune d'El Asnam et du village de Guemgouma, et à les relier au chemin de wilaya (CW) 24 menant vers Ath Leksar", a encore expliqué Mme Aggoune.

Toujours dans la commune d'El Asnam, le CW 21 a, lui aussi, bénéficié d'une opération de réhabilitation sur un tronçon de 9 km, pour une enveloppe financière de 72 millions, selon le directeur des travaux publics, Noureddine Gasmi.

"Le délai accordé à l'entreprise réalisatrice est de six (06) mois pour parachever les travaux de ce projet", a-t-il conclu.

## MILA

**80 millions DA pour la réalisation de projets de développement à Tadjenanet**

La commune de Tadjenanet (Sud de Mila) a bénéficié au titre de l'exercice en cours 2026 d'une enveloppe financière de 80 millions DA pour la réalisation de plusieurs projets de développement, a-t-on appris mercredi auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité locale.

Dans une déclaration à l'APS, M. Iskandar Gueraïche a précisé que ce montant dégagé au titre du programme d'appui au développement socio-économique des communes et

du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales finance la réalisation de nombreux projets à travers les agglomérations secondaires et mechta de cette commune. Les projets ainsi retenus portent, notamment sur la réhabilitation de la route de la Mechta Bordj Maamar sur 2,2 km et de la route de mechta Fessikh sur 2 km et l'ouverture de pistes pour désenclaver les mechta Djahli, Bouslami et Fayadh Nafaa, selon la même source.

Le même montant financera également un projet de réalisation

d'un stade de proximité à mechta Reghbioua, a ajouté le même élus qui a précisé que les entreprises chargées de la réalisation de ces projets ont été désignées et les travaux devront démarrer au cours de ce trimestre.

Le président de l'APC de Tadjenanet a fait état en outre du lancement prochain d'autres projets d'aménagement urbain, d'extension du réseau d'alimentation en eau potable et d'entretien de l'éclairage public à travers les quartiers de la commune.

## OUARGLA

**Large opération de maintenance du réseau électrique de la daïra frontalière d'El-Borma**

Une large opération de maintenance du réseau électrique de la daïra frontalière d'El-Borma (420 km Sud-Est d'Ouargla), a été lancée par la société de distribution d'électricité et du gaz (Sonelgaz) de la wilaya d'Ouargla.

L'opération permettra la maintenance et le contrôle d'un réseau long de plus de 46 km de lignes et de pylônes de moyenne tension, ainsi que le contrôle de 22 transformateurs électriques et de quatre postes de départs de moyenne tension, dans le but d'améliorer le fonctionnement des installations.

La daïra frontalière d'El-Borma s'est vue accorder l'année dernière un programme de la Sonelgaz de 10 millions DA portant sur le renforcement et l'amélioration du réseau électrique, à travers la réalisation de nouveaux postes de départ.



## SOUK AHRAS

**Une salle omnisports de 1.000 places "bientôt" réceptionnée à Sedrata**

Une salle omnisports de 1.000 places, réalisée dans le cadre des programmes sectoriels décentralisés, sera "bientôt" réceptionnée dans la commune de Sedrata (Souk Ahras), a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Le chef du service des investissements et des équipements au sein de cette direction, Sofiane Chabi, a précisé à l'APS que cette nouvelle infrastructure, réalisée selon les normes modernes, devrait être livrée et réceptionnée "fin janvier en cours". La nouvelle salle omnisports de Sedrata, fruit d'un investissement public de plus de 250 millions de dinars, abritera dès sa réception des compétitions de différentes disciplines, telles que le basket-ball, le volley-ball, le handball, les arts martiaux et la musculation.

La structure offrira, en outre, de nombreux espaces polyvalents pouvant être utilisés pour l'organisation de différents événements à caractère culturel ou touristique, a-t-on affirmé.

## ILLIZI

**Quatorze autorisations de forages agricoles délivrées en 2025**

Quatorze (14) autorisations de forages agricoles ont été octroyées durant l'année 2025 dans la wilaya d'Ilizzi, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de l'hydraulique.

Ces autorisations, délivrées via le guichet unique, portent sur le fonçage de 83 puits d'irrigation, pour une superficie agricole globale de 7.980 hectares.

La majeure partie de ces forages est située dans les périmètres agricoles de la daïra de Bordj Omar-Driss, dédiés aux cultures stratégiques, à l'instar des céréales, a fait savoir le directeur de wilaya du secteur, Lamine Ferfari.

Les dossiers déposés auprès des services agricoles ont été étudiés et les autorisations de forage accordées aux bénéficiaires, a-t-il ajouté en précisant que la commission technique de l'agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH) a lancé les inspections sur le terrain afin de déterminer l'emplacement des puits, en vue de lancer l'investissement agricole.

La wilaya enregistre une expansion des superficies irriguées sous-pivots, notamment dans la région de Roudh Ennouss, commune de Bordj Omar-Driss, dans le cadre de la stratégie nationale visant à atteindre l'autosuffisance en céréales, réduire la facture d'importation et concrétiser la sécurité alimentaire.

## KHENCHELA

**Lancement des travaux de réalisation de tranchées pare-feu sur une superficie de 1.100 hectares**

Des travaux de réalisation de tranchées pare-feu ont été lancés à Khencela sur une superficie de 1.100 hectares, a indiqué, le conservateur des forêts, Bachir Bahri.

Le même responsable a précisé à l'APS que dans le cadre de la mise en oeuvre du plan national de prévention des incendies de forêts, la conservation a récemment entamé la réalisation de ces tranchées dans les massifs forestiers des circonscriptions d'El Hamma, de Kais et de Bouhmama.

La première phase de cette opération sera menée sur 600 hectares dans des sites forestiers des communes de M'sara, de Bouhmama, de Yabous, de Chelia et de Tamza, tandis que la seconde concerne une superficie de 500 hectares répartie sur trois lots sur le territoire de la commune de M'sara, a ajouté le conservateur des forêts.

M. Bahri a également fait savoir que ces tranchées, creusées à titre préventif, contribueront à protéger, notamment durant les vagues de chaleur, les surfaces forestières qui couvrent, dans la wilaya de Khencela, une superficie totale de 146.000 hectares.

## START-UP | ÉCONOMIE VERTE

**Croissance verte : l'Algérie renforce ses partenariats pour propulser les start-up durables**

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Oudadah, a reçu, mardi à Alger, le directeur exécutif de l'Institut mondial de la croissance verte (GGI), Sang-Hyup Kim, pour examiner les moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans les technologies et solutions vertes.



Par Abed Meghit

Cette rencontre s'inscrit dans la stratégie nationale visant à promouvoir une économie fondée sur l'innovation, la durabilité et la création de valeur.

Les échanges ont porté sur les perspectives de coopération dans le domaine des technologies vertes, ainsi que sur la mobilisation de financements d'investissement capables d'accompa-

pagner l'émergence des start-up et micro-entreprises vertes en Algérie et en Afrique.

Les deux parties ont souligné l'importance de créer des passerelles solides entre les écosystèmes de l'innovation, notamment à travers le soutien aux incubateurs et accélérateurs spécialisés dans les technologies pro-

Ces structures jouent un rôle clé dans la maturation des projets innovants et leur

transformation en entreprises viables et compétitives.

Les discussions ont également mis en avant la nécessité de développer un tissu entrepreneurial actif dans des secteurs stratégiques tels que les énergies renouvelables, la sécurité hydrique, la gestion des déchets et l'économie circulaire.

Ces domaines constituent aujourd'hui des axes prioritaires pour un déve-

loppement durable et inclusif. À travers ce partenariat, l'Algérie ambitionne de renforcer son positionnement régional en matière de croissance verte, tout en offrant aux jeunes entrepreneurs un cadre propice à l'innovation.

L'objectif est de créer davantage d'entreprises à impact positif, capables de répondre aux défis environnementaux tout en générant de l'emploi et de la richesse.

## BOUMERDES

**Mise en service d'une écloserie pour la production d'alevins de tilapia rouge**

Les capacités d'élevage aquacole de la wilaya de Boumerdes ont été dernièrement renforcées par la mise en service d'une écloserie spécialisée dans la production d'alevins de tilapia rouge en eau douce, dotée d'une capacité de deux (2) millions d'unités/an, a-t-on appris, mercredi, de la direction locale de la Pêche et de l'Aquaculture.

Ce projet a été réalisé dans la commune de Boudouao El Bahri (ouest de la wilaya), a indiqué à l'APS, le directeur du secteur, Cherif Kadri, en marge d'une réunion du conseil exécutif de wilaya consacrée au secteur.

Relevant d'un opérateur privé, cette écloserie devrait connaître, au cours de cette année, une extension de ses

activités afin de porter sa capacité de production à près de trois (3) millions d'alevins/an, a-t-il ajouté.

Il a souligné la dotation de cette infrastructure, activant tout au long de l'année, avec des équipements développés, notamment pour le chauffage des bassins et la préparation d'une alimentation adaptée, permettant une croissance rapide et maîtrisée des alevins.

Selon le responsable, la quantité d'alevins produite en eau douce au niveau de cette écloserie devrait assurer une production prévisionnelle d'au moins 600 tonnes/an de tilapia, ce qui couvrirait les besoins de la wilaya ainsi que ceux des wilayas avoisinantes.

La mise en service de cette investissement s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités locales, en prévision de la prochaine campagne d'ensemencement programmée au printemps, mais aussi dans l'objectif d'intensifier l'exploitation des bassins d'irrigation agricole, afin de répondre à la forte demande des agriculteurs et éleveurs pour l'élevage de ce type de poisson en bassins d'eau douce.

A noter que la wilaya de Boumerdes compte plus de 20.000 exploitations agricoles disposant de près de 300 bassins d'eau destinés à l'irrigation, tous concernés par les opérations d'ensemencement en alevins de tilapia rouge.

## ENERGIE

**L'Algérie prête à partager ses expertises avec le Tchad (Adjal)**

Le ministre de l'Énergie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a affirmé mercredi à N'Djamena que l'Algérie était prête à partager ses expertises et ses connaissances techniques avec le Tchad, dans le cadre de partenariats gagnant-gagnant entre les opérateurs des deux pays, indique un communiqué du ministère.

M. Adjal s'exprimait lors

d'une rencontre avec le ministre tchadien de l'Eau et de l'Énergie, Passalé Kanabé Marcellin, en marge de la visite de travail qu'il effectue au Tchad, accompagnant le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, pour participer au Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures (SEMICA Tchad 2026).

A cette occasion, le ministre de l'Énergie et des Energies renouvelables a présenté un bref aperçu du secteur de l'Énergie en Algérie, notamment dans les domaines de l'électricité et du gaz, selon la même source. Il a également passé en revue les capacités industrielles tout au long de la chaîne de valeur, des turbines aux disjoncteurs à basse tension, ainsi que les

expertises du secteur en matière de formation des ressources humaines et de construction des différentes infrastructures énergétiques, aussi bien de production, de transport que de distribution.

De son côté, le ministre tchadien a exprimé la volonté de son pays de travailler avec l'Algérie dans ce domaine, selon le communiqué du ministère.

**HYDROCARBURES**  
**Ouverture du pavillon Algérie au SEMICA Tchad 2026**

Le pavillon Algérie au Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures (SEMICA Tchad 2026), qui se tient à N'Djamena du 21 au 23 janvier, s'est ouvert mercredi, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines, soulignant qu'il représente une occasion importante pour présenter les expertises de l'Algérie dans le secteur et renforcer les partenariats et les investissements.

La cérémonie d'ouverture du pavillon Algérie, invité d'honneur du Salon, s'est déroulée sous la supervision du Premier ministre tchadien, Alamina Halima, représentant le président de la République du Tchad, le Maréchal Mahamat Idriss Deby Itno, et la ministre tchadienne du Pétrole, des Mines et de la Géologie, Ndolénojji Alixe Naïnbaye, en présence du ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, accompagné du ministre de l'Industrie, Yahia Bachir et du ministre de l'Énergie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, ainsi que l'ambassadeur d'Algérie au Tchad.

Le pavillon Algérie constitue "un espace de présentation des capacités nationales et de l'expertise algérienne dans les secteurs des hydrocarbures et des mines, en mettant la lumière sur les activités de Sonatrach dans le secteur des hydrocarbures, de Sonarem dans l'industrie minière et de Naftal dans la commercialisation et la distribution de produits pétroliers", précise le communiqué.

À cette occasion, l'accent a été mis sur le rôle central du groupe Sonatrach, en tant que compagnie nationale pionnière dans les domaines du pétrole et du gaz, active sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'exploration et de la production au transport, à la transformation et à la commercialisation, outre son expansion dans les secteurs de la pétrochimie et du dessalage de l'eau de mer, "consacrant ainsi sa contribution à la réalisation de la souveraineté énergétique et au soutien du développement économique durable, tout en s'engageant en faveur de la transformation numérique, de la responsabilité environnementale et du renforcement de l'innovation et des partenariats technologiques", ajoute la même source.

Il s'agit également de l'expérience du groupe Sonarem dans le développement des industries minières, à travers l'exploitation et la transformation des ressources minérales, les activités de recherche géologique, l'exploitation de l'or, le développement des industries de transformation ainsi que la formation spécialisée dans les métiers des mines, dans le but de créer de la valeur ajoutée et des emplois ainsi que de renforcer les exportations minières algériennes.

Le rôle de la société Naftal a été présenté, en tant qu'acteur national majeur dans le domaine de la commercialisation et de la distribution des produits pétroliers, en assurant l'approvisionnement du marché national en carburants et en gaz sous toutes ses formes, ainsi que le développement de ses services à travers la numérisation et le renforcement de la culture de la sécurité et de la prévention, garantissant ainsi la continuité et la qualité du service.

La participation de l'Algérie, à travers ce pavillon, traduit "sa volonté de partager son expertise et son expérience avec la République du Tchad, de renforcer les partenariats et les investissements et de soutenir la coopération Sud-Sud, contribuant ainsi à la promotion des secteurs des hydrocarbures et des mines en tant que levier essentiel du développement socio-économique durable en Afrique", conclut le communiqué.

APS

## MINISTÈRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

### Evolution notable de l'investissement touristique et renforcement du parc hôtelier en Algérie

L'Algérie connaît un rythme soutenu de développement de l'investissement touristique, consolidé par l'élargissement du parc hôtelier et l'amélioration du climat de l'investissement, a souligné, mercredi à Oran, le directeur de l'Investissement touristique au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Ghislam-Allah Boukabous.

Le parc hôtelier national compte actuellement près de 147.000 lits, avec l'entrée en exploitation de 74 nouveaux établissements hôteliers au cours de l'année en cours, ce qui reflète la dynamique que connaît le secteur, a fait savoir M. Boukabous dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la première édition du Salon international des équipements de l'hôtellerie, de la restauration et des services (Hostex).

Au total, 582 projets touristiques sont en cours de réalisation à travers les différentes wilayas du pays, avec un taux d'avancement des travaux dépassant 50

%, ce qui est de nature à renforcer l'offre touristique nationale durant les prochaines années, a-t-il précisé.

Concernant la wilaya d'Oran, le même responsable a souligné qu'elle occupe la première place en matière d'investissement touristique, avec 91 projets touristiques en cours de réalisation, affichant un taux d'avancement de 47 %.

Avec l'entrée en exploitation de 17 nouveaux établissements hôteliers durant l'année en cours, le parc hôtelier de la wilaya s'est élevé à 22.000 lits, soit 15 % du parc national, a-t-il soutenu. Le directeur de l'Investissement touris-

tique au ministère a indiqué que la première édition du Salon international des équipements de l'hôtellerie, de la restauration et des services à Oran constitue un important espace professionnel pour les opérateurs économiques afin d'échanger des expériences et de nouer des partenariats, notamment avec la participation de producteurs algériens, de jeunes entreprises et de start-up, qui ont démontré la qualité du produit national et sa capacité à accompagner les investisseurs et les hôteliers dans l'équipement de leurs établissements ou dans les opérations de réaménage-

ment. Dans le même contexte, M. Boukabous a souligné que le développement du tourisme en Algérie s'inscrit dans les orientations des hautes autorités du pays visant à renforcer le tourisme interne, avec un intérêt particulier accordé au tourisme saharien, thermal et thérapeutique. Il a assuré que le secteur œuvre à accompagner les investisseurs et à les encourager à accélérer le rythme de réalisation de leurs projets, afin de garantir leur entrée en exploitation dans les meilleures conditions et de diversifier les offres touristiques destinées aux familles algériennes.

## BORDJ BOU ARRERIDJ

### Plus de 52.000 hectares emblavés de céréales

Une superficie estimée à 52.557 hectares a été emblavée de diverses variétés de céréales dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj au titre de la campagne labours semaines de la saison agricole 2025-2026, a-t-on appris mercredi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Dans une déclaration à l'APS, le chef du service de régulation de la production et d'appui technique de cette direction, Abdelmajid Seghiri, a précisé que cette superficie dépasse l'objectif de 38.000 hectares fixé en début de saison et devra encore aug-

menter à la faveur des conditions climatiques favorables et de la poursuite des opérations de semaines dans les communes.

Selon la même source, la campagne de labours semaines focalise sur l'exploitation des terres susceptibles de bénéficier de l'irrigation d'appoint afin de renforcer les rendements et affronter les défis climatiques.

Les quantités de semences distribuées aux agriculteurs par la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) ont atteint 64.360 quintaux en

plus de la fourniture de fertilisants, d'engins agricoles et de l'accompagnement technique, a relevé le même responsable.

Le wali, Kamel Nouicer, avait donné des instructions pour élargir les périmètres agricoles par l'intégration de certaines terres en friche et le renforcement de l'irrigation agricole à travers la réalisation de stations d'épuration et de traitement des eaux dans le but de soutenir la sécurité alimentaire nationale et renforcer le développement durable, a-t-on indiqué.

## CHLEF

### Production de près de 4.000 tonnes de poisson au niveau des ports en 2025

Une production de près de 4.000 tonnes de poisson a été réalisée en 2025 au niveau des ports et abris de pêche du littoral de la wilaya de Chlef, a-t-on appris, mercredi, de la direction locale de la Pêche et de l'Aquaculture.

"La production piscicole de la wilaya en 2025 a été positive et similaire à celle de 2024, estimée à près de 4.100 tonnes", a indiqué le directeur du sec-

teur, Hocine Melikèche. Il a expliqué cette stabilité de la production par l'organisation des opérations de pêche, les nombreuses sorties en mer et la disponibilité de la ressource halieutique dans les zones de pêche, notamment concernant les petits poissons pélagiques (sardine), ainsi que par la prise de conscience des professionnels du secteur quant à la nécessité de préserver

cette ressource et de respecter les périodes de repos biologique des différentes espèces.

S'agissant de la participation de la wilaya de Chlef à la campagne de pêche au thon rouge de l'année 2025, M. Melikèche a souligné que l'opération a vu la participation de quatre navires de la wilaya, et que la production locale de thon pour 2025 a été estimée à

206 tonnes. La wilaya de Chlef dispose d'une flotte maritime de plus de 460 unités de pêche, réparties entre 30 chalutiers, 74 sardiniens, 354 embarcations de petits métiers et quatre navires de pêche au thon, ainsi que de deux ports commerciaux dans les communes de Ténès et d'El- Marsa, et de deux abris de pêche à Béni Haoua et Sidi Abderrahmane.

## ORAN

### Ouverture du Salon international des équipements hôteliers, de la restauration et des services "Hostex Expo"

La première édition du Salon international des équipements hôteliers, de la restauration et des services "Hostex Expo" a été inaugurée, mercredi au Centre des conférences "Mohamed Benahmed" d'Oran.

Cette manifestation, dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le directeur de l'investissement touristique au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, M. Ghislam-Allah Boukabous, réunit près de 50 exposants d'Algérie, de Turquie, d'Egypte et d'Allemagne, participant dans les domaines de l'industrie hôtelière, de la restauration et des équipements, en plus de professionnels spécialisés dans le design hôtelier, les services de

biens-être, les arts culinaires et l'hospitalité. Placée sous le parrainage du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, cette rencontre vise à présenter les dernières innovations dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration, notamment en matière d'équipements, de services, de technologies et de solutions numériques. Elle ambitionne également de valoriser l'expertise algérienne dans ce secteur, en particulier dans le design hôtelier, les services de tourisme d'affaires (MICE) et les arts culinaires, tout en encourageant les partenariats entre les secteurs public et privé à renforcer l'industrie hôtelière en Algérie, selon les organisa-

## SIDI BEL-ABBES

### Journée d'étude sur la sécurité et la prévention dans les entreprises économiques

La Chambre de commerce et d'industrie "Mekerra" de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a organisé, mercredi, en coordination avec l'Inspection de travail de la wilaya, une journée d'étude consacrée à la sécurité et à la prévention dans les entreprises économiques, avec la participation de spécialistes et de représentants des employeurs issus de différents secteurs, ainsi que d'organismes publics et privés.

La secrétaire générale de la Chambre de commerce et d'industrie "Mekerra", Boukhechidja Souad, a précisé que cette rencontre de sensibilisation vise à renforcer la culture de la prévention des risques professionnels au sein des entreprises économiques et à faire connaître le cadre juridique régissant les conditions de santé et de sécurité sur les lieux de travail, dans un contexte marqué par l'augmentation des défis liés aux accidents de travail et aux maladies professionnelles.

La même responsable a ajouté que l'organisation de cette journée d'étude s'inscrit dans le programme de la Chambre visant à accompagner les opérateurs économiques et à les sensibiliser à l'importance du respect des règles de santé et de sécurité professionnelles, estimant que la prévention constitue un élément essentiel pour garantir la continuité de l'activité économique et la protection des ressources humaines au sein des entreprises.

De son côté, Ghélaï Nassim, inspecteur central du travail, a abordé, dans une communication intitulée "Les mécanismes juridiques de prévention dans les entreprises", les prérogatives légales dont dispose l'inspecteur du travail, notamment l'effectuation de visites inopinées sur les lieux de travail, afin de contrôler l'application des règles de sécurité, l'examen des registres légaux et des documents relatifs à la prévention sanitaire, à la médecine du travail et aux accidents de travail, ainsi que l'émission de mises en demeure écrites en cas d'infractions et l'établissement de procès-verbaux transmis aux autorités compétentes.

Le même intervenant a également mis en exergue le double rôle de l'inspecteur du travail, à la fois de contrôle et de prévention, à travers l'orientation et le conseil aux employeurs et aux travailleurs sur les moyens de prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.

Cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre des efforts visant à ancrer la culture de la prévention et à renforcer la sensibilisation des employeurs et des travailleurs à la nécessité de respecter les règles de santé et de sécurité professionnelles, ce qui se répercute positivement sur la performance et la productivité au sein des entreprises, ont souligné les organisateurs, insistant sur l'importance de la coordination avec les différentes instances, notamment l'Inspection du travail, afin d'intensifier ce type d'initiatives de sensibilisation au profit des employeurs et des travailleurs, contribuant ainsi à la réduction des accidents de travail et à la promotion d'un climat professionnel sûr et stable.

teurs. Cet événement accorde une importance particulière à la formation, à travers la participation d'écoles et d'instituts spécialisés, ainsi que l'organisation de rencontres en marge du salon consacrées à l'innovation et au développement des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, notamment en matière d'équipements, de services, de technologies et de solutions numériques. Elle ambitionne également de valoriser l'expertise algérienne dans ce secteur, en particulier dans le design hôtelier, les services de tourisme d'affaires (MICE) et les arts culinaires, tout en encourageant les partenariats entre les secteurs public et privé à renforcer l'industrie hôtelière en Algérie, selon les organisa-

## INTEMPIERIES

### La Protection civile pleinement mobilisée pour la sécurité des citoyens

Face aux intempéries ayant touché plusieurs wilayas du pays, les services de la Protection civile demeurent pleinement mobilisés, poursuivant sans relâche leurs interventions sur le terrain afin de garantir la sécurité des citoyens et de limiter les dégâts matériels.



3.343 interventions à travers différentes wilayas.

Tous les moyens humains et matériels ont été déployés pour assurer la rapidité et l'efficacité des opérations de secours. Dans une déclaration à la presse, le sous-directeur des statistiques et de la communication à la Direction générale de la Protection civile, le commandant Nassim Bernaoui, a affirmé que des dispositifs renforcés avaient été activés dès les premières alertes météorologiques.

Il a précisé que des plans spéciaux et des mesures préventives proactives avaient été mis en œuvre afin de préserver l'intégrité des personnes et de protéger leurs biens.

Selon les chiffres communiqués, les unités de la Protection civile ont effectué, au cours des dernières 24 heures, pas moins de

Ces opérations ont concerné, entre autres, les évacuations sanitaires, les accidents de la circulation, l'absorption des eaux pluviales sur les routes et dans les bâtiments, ainsi que le secours de personnes bloquées à l'intérieur de leurs véhicules en raison de la montée des eaux ou des conditions météorologiques difficiles.

Le commandant Bernaoui a souligné que la mobilisation des équipes s'est faite dans un esprit d'anticipation et de vigilance permanente, permettant de réduire les risques et d'intervenir dans les plus brefs délais.

Il a insisté sur le fait que la Protection civile adapte en permanence ses dispositifs en fonction de l'évolution de la situation météorologique et des spécificités de chaque région.

Dans ce contexte, le responsa-

ble a rappelé l'importance du respect strict des consignes de sécurité émises par les services de la Protection civile, en particulier en période d'intempéries.

Il a appelé les automobilistes à redoubler de prudence en réduisant leur vitesse, en utilisant les feux de croisement, en respectant la distance de sécurité et en évitant les manœuvres et dépassements dangereux. Il a également mis en garde contre les dangers liés aux oueds et aux zones inondables, appeler les citoyens à s'en éloigner et à ne pas tenter de les traverser, même en cas de baisse apparente du niveau des eaux.

Ces comportements à risque constituent, selon lui, l'une des principales causes d'accidents graves lors des épisodes pluvieux.

Par ailleurs, le commandant Bernaoui a rappelé que les services de la Protection civile restent joignables à tout moment en cas d'incident ou de situation de danger, à travers le numéro vert 1021 ou le numéro d'urgence 14, en invitant les citoyens à fournir des informations précises sur la nature du danger et l'adresse exacte afin de faciliter l'intervention rapide des équipes. Cette mobilisation continue illustre l'engagement constant de la Protection civile à assurer la protection des personnes et des biens, tout en appelaient à une responsabilité collective face aux aléas climatiques.

## BLIDA

### Programme de plantation de plus de 124.000 arbustes en février prochain

La Conservation des forêts de Blida a arrêté un programme portant sur la plantation de plus de 124.000 arbustes au niveau des zones forestières, rurales et urbaines de la wilaya, pour le mois de février prochain, a-t-on appris mercredi auprès de cet organisme public.

Selon le conservateur des forêts, Mohamed Mokadem, cette opération s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale vi-

stant la plantation, le 14 février prochain, de cinq (5) millions d'arbustes à travers l'ensemble du territoire national en une seule journée. Les sites concernés sont répartis notamment au niveau des zones forestières, comme le parc national de Chréa, ainsi que dans les milieux rural et urbain.

Dans le cadre des préparatifs de cette initiative nationale visant l'extension du couvert végétal, la

réhabilitation des zones forestières affectées par les incendies des dernières années et le renforcement de la lutte contre la désertification, les services concernés ont entamé l'aménagement des sites et le creusement des fosses de plantation.

Les essences à planter, forestières, fruitières ou ornementales, seront choisies en fonction des sites retenus, avec la participation de différents

établissements publics et privés et du mouvement associatif. Les besoins en plants seront couverts par la production des quatre (4) pépinières relevant de la Conservation, estimée à près de 156.000 plants/an, ainsi que par les pépinières privées et les contributions d'entreprises économiques.

Cette initiative environnementale devrait connaître une large participation, à l'image de la mobilisation enregistrée lors de la campagne de plantation d'un (1) million d'arbres en une journée, organisée le 25 octobre dernier, selon la même source.

A noter que la Conservation des forêts de Blida a procédé depuis le lancement, en octobre dernier, du programme national de reboisement pour la saison 2025-2026, à la plantation de 120.948 arbustes de différentes espèces, outre 15.000 arbustes dans le cadre de l'initiative nationale de plantation d'un million d'arbres en une seule journée à travers l'ensemble des wilayas.

## M'SILA

### Lancement des travaux de raccordement de 100 habitations aux réseaux énergétiques à Ben Srour

Des travaux de raccordement de 100 habitations aux réseaux d'électricité et de gaz naturel ont été lancés dans la commune de Ben Srour (wilaya de M'sila), a indiqué mercredi la direction locale de distribution du groupe Sonelgaz.

Le responsable de la communication de cette direction, Adel Neggaz, a précisé que l'opération comprend le raccordement de 100 habitations au réseau électrique, moyennant un investissement public de 43,5 millions de dinars qui permettra de réaliser un réseau de distribution de 6,35 km et d'installer deux transformateurs électriques sur socle.

S'agissant du raccordement au gaz naturel, M. Neggaz a indiqué que ces mêmes habitations seront raccordées au gaz à la faveur de la réalisation d'un réseau de distribution de 7,5 km pour un coût de 20,2 millions de dinars.

Notant que ces deux opérations sont financées par le budget de la wilaya, le responsable a rappelé que les autorités locales visent à augmenter le taux de couverture de la wilaya par l'électricité et le gaz.

## EL-MENIAA

### Journée d'information sur l'embauche des personnes aux besoins spécifiques

L'insertion professionnelle des personnes aux besoins spécifiques au sein des entreprises économiques a été au centre d'une journée d'information organisée, mercredi à El-Meniaa, à l'initiative de la direction locale de l'emploi.

Portant sur la promotion de l'insertion professionnelle de cette catégorie sociale, cette journée a permis de passer en revue les textes réglementaires et législatifs liés à l'insertion professionnelle de cette catégorie sociale pour l'amélioration de ses conditions de vie.

Pour le directeur de l'emploi de la wilaya d'El-Meniaa, Boumediene Remli, cette rencontre s'inscrit dans le cadre des actions de vulgarisation du cadre juridique auprès des entités économiques et leur encouragement à dégager des postes d'emploi pour les personnes aux besoins spécifiques.

La rencontre vise, entre autres objectifs, l'encouragement des entreprises économiques à prévoir des postes adaptés aux qualifications des personnes aux besoins spécifiques, leur embauche et évolution professionnelle, avant de citer des cas "réussis" d'embauche de cette catégorie qui apporté une valeur ajoutée, comme l'ont témoigné des employeurs.

Le directeur de l'Action sociale et de la Solidarité, Mohamed Merrouche, a affirmé, de son côté, que la wilaya d'El-Meniaa recense 48 postulants à l'emploi, parmi les personnes aux besoins spécifiques, jouissant de bonnes qualifications professionnelles et spécialités, les habilitant à l'insertion professionnelle.

L'occasion a été mise à profit par les participants pour aborder des questions liées aux voies d'insertion professionnelle des personnes aux besoins spécifiques et aux textes réglementaires régissant leur employabilité.

## SAÏDA

### Lancement d'une nouvelle édition du concours de wilaya de la meilleure commune et du meilleur quartier

La direction de l'Environnement de la wilaya de Saïda a lancé une nouvelle édition du concours de wilaya pour l'élection de la meilleure commune et le meilleur quartier, dans le cadre de l'ancrage de la culture de la propriété et de la préservation de l'environnement, a indiqué, mercredi, cette direction.

La même source a précisé que ce concours, lancé au milieu de la semaine en cours sous la supervision du wali, M. Amoumene Marmouri, a pour objectif de renforcer la compétition positive et l'esprit de citoyenneté, ainsi que d'encourager les citoyens à contribuer activement à l'embellissement de leur cadre de vie et à sa préservation.

La direction de l'Environnement a ajouté qu'une commission spécialisée dans le domaine de l'environnement a été mise en place pour évaluer et sélectionner la meilleure commune et le meilleur quartier, sur la base de plusieurs critères, notamment le niveau de propriété et d'organisation, l'aménagement urbain, les initiatives environnementales et le degré d'implication des citoyens dans la préservation de l'environnement.

Ce concours, organisé sous le slogan "Ensemble pour une ville propre et belle", qui se déroulera sur une période d'un mois, vise à inciter les collectivités locales et les citoyens, ainsi que les acteurs de la société civile, à s'engager activement dans la démarche de protection de l'environnement et à participer aux différentes initiatives environnementales, notamment celles liées à la propriété urbaine, à l'embellissement du cadre de vie, aux opérations de reboisement, à l'entretien des espaces verts et à l'amélioration de l'aspect général des villes et des quartiers.

A noter que la commune de Sidi-Amar, dans la wilaya de Saïda, avait remporté l'année dernière la première place en tant que commune la plus propre, dans le cadre du même concours.

APS

## RÉHABILITATION DU BARRAGE VERT

### La majorité des actions menées à Médéa concrétisées

La majorité des actions menées à Médéa au cours des deux dernières années dans le cadre du programme de réhabilitation du Barrage vert traversant le territoire de la wilaya ont été concrétisées, a-t-on appris, mercredi, auprès de la Conservation des forêts.



Ces actions concernent des opérations de boisement, la mobilisation des ressources hydrauliques, l'ouverture de pistes rurales ou le traitement des bassins versants, a fait savoir le directeur de la Conservation des forêts, Mohamed Boukerche.

Ce responsable a évoqué, dans ce contexte, la réalisation de quinze bassins d'eau, d'une capacité de 1000m³ chacun, destinés à l'abreuvement du cheptel ovin et caprin élevé au niveau du périmètre du barrage vert, qui s'étend sur une superficie de 85.000 hectares, répartis sur neuf communes.

Il a également indiqué que 70 km de pistes avaient été aménagés à l'intérieur de ce périmètre traversant les communes d'Ain-Boucif, Sidi-Demed, Kef-Lakhdar, Chellalet-El-Adhaoura, Tafraout, Cheniguel, Ain-Ouksir, Sidi Ziane et Robeia, a-t-il indiqué. De plus, 15 km de routes de

désenclavement ont été réalisés dans le cadre de ce projet dans le but de faciliter les déplacements des habitants résidant dans ce périmètre ou dans les environs, a-t-il ajouté. Le conservateur a fait part, en outre, de la plantation de 16 hectares d'arbres rustiques (oliviers et pistachiers), de 34 hectares de figues de barbarie et de 60 hectares de fourrages pour le cheptel local.

Par ailleurs, 2400 m³ de barrières anti-érosion ont été installées sur différents sites concernés par le projet afin de protéger le sol et le couvert végétal, a-t-il poursuivi.

Ces travaux contribueront à revitaliser de larges espaces agropastoraux situés aux alentours des portions du Barrage vert et à favoriser le développement d'activités agricoles diverses dans les communes ciblées, tout en garantissant des ressources financières aux habitants des zones rurales concernées, a conclu M. Boukerche.

## SIDI BEL-ABBES

### Portes ouvertes sur les offres de la formation professionnelle - Session février 2026

La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a donné le coup d'envoi, mercredi, des journées portes ouvertes consacrées à la promotion des offres de la formation professionnelle pour la session de février 2026. La manifestation se tient à la Maison de la culture Kateb-Yacine, a-t-on appris auprès de la direction du secteur.

Selon la même source, l'événement connaît une large participation des établissements de formation, publics et privés, répartis à travers la wilaya, ainsi que de plusieurs dispositifs et organismes d'appui et d'accomp-

agnement, notamment ceux dédiés au soutien à l'emploi et à l'entrepreneuriat. Cette mobilisation traduit l'importance de la coordination entre les différents acteurs du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels.

L'événement est également marqué par la présence de professionnels et d'anciens stagiaires, conférant à ces journées un caractère interactif favorisant l'échange d'expériences et le partage de savoir-faire entre les participants et les visiteurs, en particulier les jeunes.

Cette initiative vise à permettre aux jeunes, notamment ceux en quête d'une formation, de

mieux s'informer sur les différentes offres et spécialités disponibles, tout en les sensibilisant aux parcours professionnels adaptés aux exigences du marché du travail, dans un contexte marqué par les mutations économiques et technologiques profondes.

Ces journées portes ouvertes, prévues tout au long de la semaine, s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés pour renforcer l'attractivité de la formation professionnelle et orienter les jeunes vers des spécialités porteuses, contribuant ainsi à leur insertion professionnelle et au développement local, a-t-on souligné.

## DEUXIÈME ÉDITION DES FOCUS GROUPS

### Ouverture des inscriptions samedi prochain (CSJ)

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a annoncé, mercredi dans un communiqué, que les inscriptions à la deuxième édition des groupes de discussion (focus groups) sur la participation politique et le développement local débuteront samedi prochain.

Cette initiative, dont les inscriptions se poursuivront jusqu'au 8 février prochain, entre dans le cadre du suivi des recommandations du 3e Forum des jeunes leaders algériens et de la mise en œuvre du programme annuel du CSJ 2025-2026, notamment dans son volet relatif au renforcement des capacités des jeunes pour une participation active au développement local et à la prise de décision", précise la même source.

Elle constitue également "un espace ouvert au dialogue constructif et à l'écoute des propositions, avis et recommandations des jeunes", leur

permettant d'"exprimer leurs préoccupations et leurs visions liées au développement local et de développer leurs compétences en matière de dialogue, d'analyse et d'élaboration d'initiatives pour participer activement à la vie publique et politique et mieux comprendre les mécanismes d'influence dans les affaires locales". Cette initiative permettra également aux jeunes de "contribuer directement à la prise de décision et de participer à l'impulsion des processus de développement local, à travers des propositions réalisables", ajoute la même source, précisant que les jeunes intéressés et souhaitant y participer doivent s'inscrire en remplissant le formulaire prévu à cet effet, via le lien suivant : <https://portail.csj.gov.dz/apps/forms/s/o5AJ-diBtWb9Ls4qgMNHd2b3>.

APS

## BATNA

### La Fédération des chasseurs publie la revue "La chasse et les chasseurs dans la région des Aurès"

La Fédération des chasseurs de la wilaya de Batna vient de publier le premier numéro de la revue "La chasse et les chasseurs dans la région des Aurès" consacrée à la période de 2020 à 2025.

La revue, publiée en langues arabe et française sur 50 pages de format moyen, propose plusieurs articles signés par des universitaires, des cadres du secteur forestier et des chasseurs.

La revue qui se veut trimestrielle s'intéresse à la chasse et aux chasseurs de la région, la préservation de l'équilibre écologique et des ressources biologiques, combattre le braconnage et promouvoir la pratique de la chasse, selon le président de la Fédération locale des chasseurs, Khalil Djibrane Guerfi.

Selon la même source, la Fédération œuvre à faire de cette revue une référence durable d'information et de formation qui promeut une chasse responsable et la préservation de la nature en partenariat avec les acteurs du domaine.

La wilaya de Batna compte 1.200 chasseurs possédant un permis de chasse répartis sur 32 associations regroupées sous la Fédération de wilaya qui organise périodiquement des manifestations de tir et des sessions de formation, selon Othmane Birki, cadre retraité de la conservation des forêts et membre de cette Fédération.

## ORAN

### Ouverture de la 8<sup>e</sup> édition du Salon international de l'agriculture Agri Pro Expo 2026

Les activités de la 8<sup>e</sup> édition du Salon international de l'agriculture "Agri Pro Expo 2026" ont débuté mercredi au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran. Cette manifestation économique, organisée sous le parrainage du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, enregistre la participation de plus de 40 exposants issus de différentes régions du pays, ainsi que d'Allemagne et de Turquie, a indiqué à l'APS le coordinateur général de l'événement, Omar Beddakane.

Le salon réunit des opérateurs économiques activant dans divers domaines agricoles, tant végétaux qu'animaux, notamment la production de semences, la transformation, l'irrigation agricole, la mécanisation agricole, les aliments de bétail, les médicaments vétérinaires, l'aviculture, ainsi que des organismes spécialisés dans le financement, le crédit et les assurances agricoles.

Ce rendez-vous économique, qui se poursuivra jusqu'à samedi, constitue une plateforme d'échange d'expertises entre les participants, de présentation des dernières innovations et de concrétisation de partenariats stratégiques entre les investisseurs du secteur agricole, selon la même source.

Dans le cadre de cet événement, organisé par l'agence événementielle "Exposition", plusieurs conférences sont programmées autour de thématiques liées au secteur, notamment l'investissement agricole et la filière avicole, en plus de la présentation d'exposés du groupe Asmidal, ont ajouté les organisateurs.

## KHENCHELA

### 140 exploitations agricoles de la commune de Chelia raccordées au réseau électrique

Pas moins de 140 exploitations agricoles situées sur le territoire de la commune de Chelia (Khenchela) ont été raccordées au réseau électrique, a indiqué, mercredi, le responsable de la communication de la direction de distribution du groupe Sonelgaz, Mohamed-Tahar Boukhil. Selon le responsable, cette opération, financée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, a donné lieu à la réalisation d'un réseau de moyenne et de basse tension sur un linéaire de 41 km, en plus de la mise en service de 31 transformateurs électriques, prise en charge par le groupe Sonelgaz.

M. Boukhil a également fait savoir que dans le cadre de ce programme, des travaux destinés à raccorder 80 autres exploitations agricoles de la même commune sont "en cours" et devraient être achevés "avant la fin du premier semestre 2026". L'opération qui englobe, au total, 220 exploitations agricoles de la commune de Chelia à raccorder à l'énergie électrique via un réseau de 69 km et 52 transformateurs électriques, représente un investissement public de plus de 349 millions de dinars, selon la même source.

D'après M. Boukhil, cette action permet aux agriculteurs, notamment ceux engagés dans la filière de l'arboriculture fruitière, de disposer d'une source d'énergie durable, de réduire leurs coûts de production et d'encourager certains habitants de la région à créer de nouvelles exploitations agricoles.

## JAPON

**Redémarrage de la plus grande centrale nucléaire du monde**

La centrale nucléaire japonaise de Kashiwazaki-Kariwa, la plus grande au monde, a redémarré mercredi pour la première fois depuis la catastrophe de Fukushima en 2011, qui avait entraîné la fermeture de tous les réacteurs nippons, a annoncé son opérateur.

La mise en service a été effectuée à 19H02 (10H02 GMT), a rapporté Tatsuya Matoba, porte-parole de Tokyo Electric Power (TEPCO).

Ce redémarrage concerne dans un premier temps un seul des sept réacteurs de la centrale de Kashiwazaki-Kariwa, la plus grande au monde en termes de capacité totale de production.

Le gouverneur du département de Niigata (centre-ouest), où la centrale se trouve, avait donné le mois dernier son aval au redémarrage.

Kashiwazaki-Kariwa avait été mise à l'arrêt lorsque le Japon a fermé tous ses réacteurs nucléaires après le triple désastre: séisme, tsunami et catastrophe nucléaire, de Fukushima en mars 2011. Le pays veut réduire sa dépendance aux combustibles fossiles, atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et répondre à la demande croissante d'électricité liée à l'intelligence artificielle.

Avant le séisme et le tsunami de 2011, qui ont fait environ 18.000 morts, l'énergie nucléaire représentait environ un tiers de la production d'électricité du Japon, le reste provenant principalement des énergies fossiles.

## ACCIDENTS FERROVIAIRE EN ESPAGNE

**Un 43<sup>e</sup> corps retrouvé, 41 dépouilles identifiées**

Un 43e corps a été retrouvé mercredi sur les lieux de l'accident ferroviaire survenu dimanche près d'Adamuz en Andalousie, dans le sud de l'Espagne, alors que 41 dépouilles sont déjà identifiées, a annoncé l'organisme public chargé du suivi de la catastrophe (CID).

L'équipe de médecins légistes "a déjà identifié pratiquement la totalité des victimes de l'accident ferroviaire d'Adamuz. Au total, 41 victimes ont été complètement identifiées", a précisé la même source. Par ailleurs, un nouveau corps a été retrouvé mercredi matin sur le lieu du sinistre, portant ainsi à 43 le nombre de personnes décédées, a ajouté le CID dans un communiqué.

**Un train heurte un mur effondré sur les voies en Catalogne, plusieurs blessés**

Un train de banlieue a heurté mardi un mur de soutènement effondré sur les voies dans la province de Barcelone, faisant plusieurs blessés, a annoncé la Protection civile de la région de Catalogne, dans le nord-est de l'Espagne.

"Un mur de soutènement est tombé sur la voie, provoquant un accident avec un train transportant des passagers" dans la commune de Gelida, a indiqué la Protection civile.

Les services d'urgence catalans ont précisé que leurs équipes "prennent en charge au moins 15 personnes blessées".

Onze ambulances ont été dépêchées sur les lieux, ont-ils ajouté sur leurs réseaux sociaux.

On ignore pour l'instant les circonstances de l'accident et l'état des blessés.

Ce nouvel accident survient alors que l'Espagne est encore sous le choc du drame survenu dimanche en Andalousie, dans le sud du pays, où la collision de deux trains à grande vitesse a fait au moins 42 morts.

APS

## PAKISTAN

**60 morts dans l'incendie d'un centre commercial à Karachi**

Le bilan de l'incendie qui s'est déclaré, samedi, dans un centre commercial de la ville de Karachi, au Pakistan (sud), est monté à 60 morts après la découverte de plusieurs corps, ont indiqué mercredi les autorités locales.

Un précédent bilan faisait état de 26 morts. Des corps ont été retrouvés dans la mezzanine du centre commercial, a indiqué Syed Asad Raza, un responsable de la police, ajoutant que plusieurs personnes étaient toujours portées disparues et que les opérations de recherche se poursuivaient pour les retrouver.

Il a précisé que les opérations de sauvetage étaient menées à l'aide de machines sophistiquées et que les débris étaient en train d'être retirés des parties effondrées du bâtiment. Le responsable a



signalé que les secouristes avaient des difficultés à atteindre certaines parties du bâtiment en raison de la fumée et de la chaleur.

## ENVIRONNEMENT

**L'Indonésie révoque les permis de 28 entreprises après des inondations**

Les autorités indonésiennes ont révoqué les permis de 28 entreprises d'exploitation forestière, minières et hydroélectriques, en réponse aux inondations meurtrières qui ont dévasté une partie de l'île de Sumatra dans l'ouest de l'archipel en novembre.

"Le président (Prabowo Subianto) a décidé de révoquer les permis de 28 entreprises qui ont été reconnues coupables de violations" après un audit d'un groupe de travail présenté cette semaine, a déclaré le ministre du Secrétariat d'Etat Prasetyo Hadi à des journalistes mardi.

Ecologistes, experts et même le gouvernement indonésien ont souligné la responsabilité de la déforestation dans les crues soudaines et les

glissements de terrain qui ont dévasté trois provinces de l'île, faisant plus de 1.000 morts et près de 7.000 blessés, selon le bilan de l'Agence nationale de gestion des catastrophes.

Le ministre n'a pas précisé quel type de violations les entreprises avaient commis ni quels permis avaient été révoqués. Parmi les sociétés concernées, on compte 22 entreprises forestières couvrant une superficie totale de plus d'un million d'hectares, ainsi que six autres entreprises dont une société minière et un constructeur de centrale hydroélectrique, a-t-il indiqué.

Plus de 240.000 hectares de forêt primaire ont été perdus en 2024 en Indonésie, selon l'analyse du projet Atlas Nusantara de la start-up de sur-

veillance de la forêt The TreeMap. Les forêts aident à absorber les précipitations et à stabiliser les sols grâce aux racines des arbres. La déforestation rend ainsi les zones plus vulnérables aux crues soudaines et aux glissements de terrain.

L'exploitation minière, les plantations et les incendies ont entraîné, ces dernières décennies, la disparition de vastes étendues de la luxuriante forêt tropicale indonésienne, selon les ONG.

La semaine dernière, le gouvernement indonésien a intenté plusieurs actions en justice, réclamant plus de 200 millions de dollars de dommages et intérêts contre six entreprises accusées de dommages environnementaux non spécifiés.

## INCENDIES AU CHILI

**La météo offre un répit aux secours**

Les conditions météorologiques plus favorables ont offert dans la nuit un répit aux secours mobilisés contre les gigantesques feux de forêt qui ont fait 20 morts dans le sud du Chili, ont annoncé mardi matin les autorités. "Nous avons eu une meilleure nuit grâce aux conditions météorologiques. Cela a signifié qu'il n'a pas été nécessaire d'envoyer des alertes" d'évacuation d'urgence à la population, a déclaré le ministre de l'Intérieur, Alvaro Elizalde.

Cependant, "certaines complexités" sont attendues pour la journée à mesure que les conditions météorologiques évoluent, a-t-il ajouté.

Les incendies, qui ont commencé samedi après-midi dans les régions de Ñuble et du Biobio, à environ 500 km au sud de Santiago, ont ravagé près de 35.000 hectares, selon les autorités.

Lundi, des feux de forêt se sont aussi déclarés dans la région voisine de l'Arau-

cania. Les autorités ont par ailleurs annoncé mardi l'arrestation d'une personne à Penco, l'une des localités du Biobio les plus touchées par les incendies, soupçonnée d'avoir tenté d'allumer un nouveau

foyer. Les températures élevées de l'été austral ont favorisé la progression des flammes. Mardi matin cependant, la ville de Concepción, dans le Biobio, s'est réveillée sous un ciel couvert et une légère

brume. La température maximale a atteint dans le Biobio 25 degrés Celsius lundi, tandis qu'en Araucania, les prévisions font état d'un maximum de 31 degrés Celsius pour la journée.

## OCÉANS

**Une nouvelle expédition à la recherche de l'"oxygène noir" dans les abysses**

De l'oxygène est-il vraiment produit par des roches métalliques dans les abysses? Les chercheurs à l'origine de cette découverte controversée, qui bouleverserait notre conception des origines de la vie, planifient une nouvelle expédition pour en avoir le cœur net.

A l'été 2024, une équipe de scientifiques britanniques a annoncé avoir détecté un étrange "oxygène noir" à plus de 4 kilomètres de profondeur, dans la plaine abyssale de la zone de fracture géologique de Clarion-Clipperton, dans le centre du Pacifique.

Une découverte stupéfiante. La présence d'une source d'oxygène tapie dans les abysses - où l'absence de lumière empêche sa production par photosynthèse - remettrait en cause les hypothèses généralement admises sur les origines de la vie sur notre planète.

La vision "conventionnelle" veut que l'oxygène a été fabriqué pour la première fois il y a environ 3 milliards d'années par des bactéries photosynthétiques qui ont mené au développement d'organismes plus complexes.

Selon les chercheurs à l'origine de la découverte, l'"oxygène noir" serait lié à la présence au fond des abysses de nodules polymétalliques, des concrétions minérales de la taille d'une pomme de terre riches en métaux (manganèse, nickel, cobalt...). Ces biogéochimistes ont détecté à la surface de ces nodules une tension électrique. Selon leur théorie, celle-ci pourrait être à l'origine d'un processus d'électrolyse de l'eau, qui sépare ses molécules en hydrogène et en oxygène à l'aide d'un courant électrique.

## CONSTANTINE

## Réouverture prochaine du service de chirurgie de l'hôpital Mohamed Boudiaf d'El Khroub

Le service de chirurgie de l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed Boudiaf de la commune d'El Khroub (Constantine) sera prochainement remis en service après sa réhabilitation, a indiqué, mercredi, la directrice de la santé et de la population (DSP).



Le projet a concerné la modernisation, l'extension et l'équipement de cette infrastructure hospitalière pour un meilleur service au profit des patients, a expliqué Dr. Linda Boubeguira, affirmant que les travaux réalisés ont permis la mise à niveau du service confor-

mément aux normes en vigueur, au double plan technique et fonctionnel.

Selon la même responsable, le service de chirurgie de l'hôpital Mohamed Boudiaf d'El Khroub comprend désormais cinq salles d'opérations, à savoir quatre salles destinées aux

interventions programmées (opérations à froid) et une autre salle dédiée aux urgences chirurgicales. Les nouvelles capacités permettront d'améliorer l'organisation des interventions chirurgicales et de renforcer la prise en charge des malades, a souligné Dr. Boubeguira.

## BATNA

## Distribution de 20 appareils d'hémodialyse à 8 établissements publics hospitaliers



Vingt appareils d'hémodialyse ont été distribués mardi à huit établissements publics hospitaliers, dans la wilaya de Batna au cours d'une cérémonie présidée au siège de la wilaya par le chef de l'exécutif local, Riadh Benahmed.

Les établissements bénéficiaires de ces équipements sont les hôpitaux de T'kout, d'Arris, de Theniet El Abed, de Merouana, d'Ain Touda, de Ras Layoune et "Slimane Amiral" de Barika.

L'opération d'un coût total de 50 millions DA s'inscrit dans le cadre du renouvellement des parcs d'appareils des centres d'hémodialyse exploités par ces établissements sanitaires, a indiqué à l'occasion le directeur local de la santé, Hamdi Chakouri. Il sera procédé au début de février prochain "au plus tard" au renforcement de

certains établissements sanitaires par deux stations d'hémodialyse et quatre appareils Bioscan pour déterminer le poids réel des malades soumis à l'hémodialyse, a ajouté le même responsable. Le renouvellement des équipements des services d'hémodialyse de la wilaya s'inscrit dans le cadre d'un programme sectoriel visant à améliorer la prise en charge des malades souffrant d'insuffisance rénale et le service qui leur est assuré, notamment dans les régions reculées, a ajouté M. Chakouri.

Le même responsable a rappelé que plusieurs établissements sanitaires et de proximité de la wilaya ont été dernièrement dotés de divers équipements médicaux dont des appareils de radiologie.

APS

## SANTÉ - INTERNATIONAL

## ETATS-UNIS

## L'épidémie de rougeole continue de faire rage dans le sud-est

Le nombre de cas de rougeole continue d'augmenter aux Etats-Unis, et particulièrement dans l'Etat de Caroline du Sud (sud-est) où plus de 600 cas ont été enregistrés depuis l'automne dernier, rapportent mardi les autorités locales.

Sur fond de défiance croissante à l'égard des vaccins, cette maladie grave et très contagieuse a opéré un retour en force dans plusieurs pays développés dont les Etats-Unis, qui connaissent leur pire épidémie en plus de 30 ans. Après plus de 2.200 cas recensés et trois morts, dont deux jeunes enfants, en 2025, les contaminations continuent de flamber en 2026.

Une crise sanitaire d'ampleur à laquelle le ministre de la Santé de Donald Trump, le vaccino-sceptique Robert Kennedy Jr, est accusé de contribuer largement en alimentant les craintes à l'égard du vaccin. En Caroline du Sud, Etat de la côte est, 88 nouveaux cas ont été rapportés depuis vendredi, ont indiqué mardi les autorités locales de santé, portant à 646 le nombre de contaminations depuis la détection d'un foyer à l'automne passé. La majorité des personnes infectées étaient non-vaccinées, ont précisé les autorités. Certains cas ont été identifiés dans des écoles mais aussi sur les campus de deux universités.

Des contaminations ont également été rapportées dans huit autres Etats américains depuis le début de l'année, selon la principale agence sanitaire des Etats-Unis, les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC).

Cette situation fait craindre que les Etats-Unis ne perdent le statut "de pays ayant éliminé la rougeole", qu'ils avaient acquis en 2000 après avoir éradiqué cette maladie grâce à la vaccination.

L'Organisation panaméricaine de la santé (PAHO) a convoqué la semaine passée les Etats-Unis et le Mexique, qui fait également face à une recrudescence de la maladie, pour réévaluer leur statut en avril. Elle a déjà retiré en novembre ce titre au Canada, qui a enregistré plus de 5.000 cas en 2025.

## PALESTINE

## Agression sioniste contre Ghaza: le bilan s'alourdit à 71.551 martyrs et 171.372 blessés

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait 71.551 martyrs et 171.372 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué mardi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps d'un martyr ainsi que de sept blessés ont été transférés vers les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, 466 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.294 autres ont été blessés, tandis que les corps de 713 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

## Le chef de l'UNRWA met en garde contre des "niveaux records" de maladies à Ghaza

Le chef de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) a mis en garde contre des "niveaux records" de maladies dans la bande de Ghaza, frappée par une agression génocidaire sioniste et des conditions climatiques difficiles. "Alors que la guerre fait rage depuis plus de deux ans dans la bande de Ghaza, les enfants n'ont pas reçu à plusieurs reprises les vaccins dont ils ont besoin pour se protéger des maladies évitables", a écrit lundi Philippe Lazzarini, commissaire général de l'UNRWA sur les réseaux sociaux.

"Les conditions hivernales: le froid, les fortes pluies et les inondations, frappent Ghaza de plein fouet. Cela aggrave les risques de maladies qui ont déjà atteint des niveaux records en raison du manque d'eau et d'assainissement dans les abris surpeuplés et de l'effondrement du système médical", a-t-il ajouté. "Hier, en collaboration avec l'UNICEF, l'OMS, les partenaires locaux et les équipes de l'UNRWA, ont lancé la deuxième phase d'une campagne de vaccination pour les enfants de moins de trois ans", a-t-il ajouté, soulignant que "l'UNRWA œuvre pour sauver des vies à Ghaza". Depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste mène une agression génocidaire à Ghaza, marquée par les massacres, la famine, la destruction, le déplacement forcé et les arrestations, en dépit des appels internationaux et des ordonnances de la Cour internationale de justice exigeant son arrêt. Ce génocide a fait plus de 242.000 victimes entre martyrs et blessés, dont la majorité sont des enfants et des femmes, plus de 11.000 disparus, ainsi que des centaines de milliers de déplacés et une famine qui a coûté la vie à de nombreuses personnes, outre une destruction généralisée ayant touché la plupart des villes et régions de l'enclave.

jeudi 22 janvier 2026

# CANCER DE L'ESTOMAC

## Manger des pommes de terre réduirait le risque

Certains aliments ont des vertus anti-cancéreuses. Les pommes de terre et les fruits riches en vitamine C protégeraient du cancer de l'estomac.

Pour se prémunir du cancer de l'estomac, il faudrait manger des pommes de terre et faire le plein de vitamine C. Ce type d'alimentation réduirait de 33% le risque de cancer de l'estomac. Manger des fruits permettrait de réduire ce risque de 7%, selon les conclusions d'une étude parue dans la revue médicale European Journal of Cancer.

Les chercheurs de l'université de Zhejiang (Chine) ont réalisé une méta-analyse de 76 études dont 37 menées en Europe, 11 aux États-Unis, 21 au Japon, 4 en Chine et 3 en Corée. Les scientifiques ont suivi pendant 11 ans, 6 316 305 participants pour comprendre le lien entre alimentation et cancer de l'estomac.

**Les conclusions de leur étude**  
ont montré que les pommes de terre et les légumes blancs tels que l'asperge, la blette, le céleri, le chou-fleur, l'endive et le poireau présentent des vertus préventives et réduiraient le risque de 33%. Les scientifiques ont aussi observé que la tomate quant à elle serait un facteur de risque. Elle serait associée à des augmentations respectives de 11% et 21% du risque.

**Les fruits à privilégier**  
Tous les fruits n'apporteraient pas le même bénéfice. Pour 100g de fruits supplémentaires par jour, la réduction du risque est estimée à 5% et pour 100g d'agrumes de plus par jour, de 3%.



mine C semble également réduire le risque de 11%.

### Les aliments à éviter

Parmi les aliments favorisant le risque de cancer de l'estomac apparaissent la viande transformée, le poisson salé (augmentation de 4% par portion par semaine), les aliments riches en sel (augmentation de 10% par portion par semaine), le sel (augmentation de 12% par 5g par jour), l'alcool, la bière et les liqueurs (augmentation de 5% par 10g par jour), à l'exception du vin.

« Les facteurs alimentaires jouent donc un rôle clé dans le risque de cancer de l'estomac », concluent les auteurs de l'étude.

## Estomac : dépister la bactérie qui fera le lit du cancer

Si le nombre de cancer de l'estomac a diminué en 30 ans, il touche encore 6000 personnes chaque année. Une bactérie présente dans l'estomac peut le favoriser. Bonne nouvelle : la bactérie se dépiste ! Le nombre de cancer de l'estomac a été divisé par deux en trente ans mais il touche encore 6000 personnes chaque année et reste difficile à soigner. Il n'est donc pas inutile de savoir que si un membre de sa famille proche a été concerné, un dépistage de la bactérie Hélicobacter Pylori lui est conseillé. L'infection chronique par cette bactérie peut en effet entraîner une gastrite qui fait parfois le lit d'un cancer de l'estomac.

Or cette bactérie est plus souvent présente chez les proches d'une personne atteinte d'un cancer de l'estomac.



teint d'un cancer de l'estomac... Et un traitement antibiotique suffit le plus souvent à l'éliminer, explique le Dr Barbara Deneengard, responsable d'une nouvelle consultation dédiée à la prévention des cancers digestifs à l'Institut Curie (Paris).

Dépistage de la bactérie, comment ça se passe

Le dépistage de l'hélicobacter Pylori s'effectue par fibroscopie gastrique (un tube dans l'estomac). Si la bactérie est présente en quantité importante et déclenche une infection active, on traite. L'efficacité des antibiotiques est ensuite vérifiée par un test respiratoire (test à l'urine), plus simple qu'une fibroscopie. Ce test est effectué quatre semaines après l'arrêt des médicaments.

Cancer : encore trop de fatalisme

Penser à se faire dépister n'est pas encore entré dans les habitudes des Français. Selon une étude de la Fondation Arc pour la recherche sur le cancer publiée à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, le 4 février, 7 français sur 10 n'ont jamais mis en place d'action spécifique pour réduire leur risque de cancer. Pour Jacques Raynaud, président de la Fondation ARC, « il y a là un comportement fataliste et résigné par rapport à la maladie ».

Par exemple, les Français accordent énormément d'importance au risque héréditaire alors que ça ne compte que pour 5 à 10 % dans le risque de cancer ». Selon la Fondation 4 cancers sur 10 pourraient être évités par la prévention.

## L'aspirine réduirait les risques de cancers de l'intestin et de l'estomac

Prendre de l'aspirine tous les jours pourrait réduire les risques de développer un cancer de l'estomac ou de l'intestin, selon une nouvelle étude scientifique anglaise.

L'aspirine soulage des maux de tête, mais aurait aussi des vertus médicales plus intéressantes, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale les Annals of Oncology. Sa prise quotidienne permettrait de réduire les risques de développer et de mourir d'un certain nombre de cancers.

Les chercheurs de l'université Queen Mary de Londres ont réalisé une méta-analyse de 200 études scientifiques consacrées aux bienfaits et aux inconvénients de l'aspirine.

Ils ont constaté que la prise quotidienne d'aspirine réduirait de 30 à 40% les risques de développer un cancer de l'intestin,

une dose quotidienne de 75 mg d'aspirine suffit pour obtenir ses effets positifs, explique professeur Jack Cuzick, co-auteur de l'étude.

Grâce à ce médicament, les taux de cancer de l'oesophage et de l'estomac ont été aussi réduits de 30% et les décès de 35% à 50% respectivement.

L'aspirine a aussi un effet sur d'autres cancers, mais à quand même diminué le taux de cancer du poumon et de la prostate de 5 et 10%, et les décès liés à ces deux maladies de 5%. Les chercheurs ont aussi remarqué que l'aspirine avait un impact sur le taux de cancer du sein en diminuant de 10%. Ce traitement a également permis une diminution de 18% du risque de crise cardiaque.

« Mais personne ne doit prendre de l'aspirine tous les jours, sans consulter préalablement son médecin généraliste », souligne-t-il. « Avant que l'aspirine soit recommandée pour la prévention du cancer,

nous devons répondre à des questions importantes sur les effets secondaires de ce médicament et mettre en place des essais cliniques », conclut le chercheur.



## 5 solutions naturelles pour soulager les estomacs fragiles

Crampes, brûlures ou gastrites à répétition... Votre estomac est fragile et en ces périodes d'agapes, il se rappelle à votre bon souvenir ! Nos conseils pour le soulager efficacement de façon naturelle.

### Pour apaiser l'estomac : le jus de chou

Si votre estomac vous fait souffrir, il faut trouver des aliments qui peuvent aider à le soulager. Le jus de chou est une excellente source de fibres et d'apport en magnésium tout en favorisant la cicatrisation en cas de plages intestinales. Pour profiter de ses bienfaits, vous pouvez acheter du jus de chou prêt à boire (par exemple les ampoules Pur jus de chou blanc de Superd'or, à raison d'une ampoule quotidienne) ou le préparer vous-même à l'aide d'un verre.

« Les facteurs alimentaires jouent donc un rôle clé dans le risque de cancer de l'estomac », concluent les auteurs de l'étude.

Seule une personne sur deux qui souffre de brûlures d'estomac consulte le médecin à ce sujet. Or, des brûlures d'estomac qui durent plus de 3 semaines pourraient être le signe d'un cancer des voies digestives.



Une nouvelle campagne d'information baptisée Be clear on cancer (Soyons clairs sur le cancer) vient d'être lancée en Grande-Bretagne pour tenter d'alerter le grand public sur les cancers gastro-oesophagiens. Cette campagne coincide avec la nouvelle campagne contre le tabagisme lancée par la santé britannique qui montre qu'en seulement une personne sur deux (52% exactement) consulte son médecin en cas de brûlures d'estomac, y compris lorsque ce symptôme s'étend sur plusieurs semaines. Or, comme nous l'apprend la campagne d'information, des brûlures d'estomac qui durent plus de 3 semaines pourraient être le signe d'un cancer de l'estomac ou de l'oesophage.

Avec environ 9000 nouveaux cas par an, le cancer de l'estomac se situe au cinquième rang des cancers en France. En Grande-Bretagne, ce sont près de 13000 personnes qui sont diagnostiquées chaque année, ce qui a incité les autorités sanitaires à lancer cette campagne de dépistage afin d'améliorer le taux de survie.

Dans la très grande majorité des

cas (c'est-à-dire plus de neuf fois sur 10), il s'agit d'un adénocarcinome (une tumeur maligne) qui se développe aux dépens des glandes de la muqueuse gastrique. Mais ce cancer peut également être une métaplasie (un ulcère de l'estomac). Comme les signes d'alerte ne sont pas spécifiques (nausées, brûlures d'estomac...) il est souvent diagnostiquée tardivement et est responsable de plus de 4 400 décès par an.

### Cancer de l'estomac : les symptômes

Les symptômes de cancer des voies digestives sont un peu différents. Plus un cancer des voies digestives est diagnostiqués tôt, plus le traitement a des chances d'être couronné de succès. C'est pourquoi les autorités sanitaires britanniques rappellent quels sont les signes à observer :

- Des brûlures d'estomac ou des nausées qui vont et viennent depuis plus de 3 semaines

- Le sentiment que la nourriture reste coincée au fond de la gorge quand on avale

- Des rôts fréquents

- Une perte de poids sans raison

- Une sensation d'inconfort en haut de l'estomac.

## Nos meilleures astuces pour soulager les brûlures d'estomac

Vous êtes sujet aux brûlures d'estomac ? On vous liste tout ce qui peut aider à vous soulager.

### Brûlures d'estomac : les bons réflexes

Après une pause déjeuner trop rapide ou un repas trop copieux, il vous arrive de ressentir des algéries d'estomac ? Ces douleurs peuvent provenir d'un excès de sécrétion acide par l'estomac. Une bonne hygiène de vie est conseillée, même si son impact sur les douleurs ne semble pas aussi net qu'on l'longtemps pense.

- Ne vous étendez pas juste après le repas et évitez de vous coucher dans l'heure qui suit.

- Ne vous penchez pas en avant la heure de bouchée avale.

- Limitez votre consommation d'alcool.

- Reconnaître les aliments qui « passent » moins bien : le vinaigre (la vinaigrette), les cornichons, la moutarde, les plats épicés, les aliments gras, le café, les agrumes, les tomates, la menthe, les oignons sont connus pour être mal tolérés par les muqueuses sensibles...

- Ne fumez pas car le tabac augmente l'acidité dans l'estomac. Parlez aussi de votre souci à votre médecin. Certains médicaments peuvent entraîner des brûlures d'estomac : aspirine, anti-inflammatoires non stéroïdiens, brûlures d'estomac zoom sur les antiacides...

Ce sont les médicaments à essayer en premier en cas de brûlures d'estomac banales (Maalox) ou d'estomac Renée Défatième®, Géhusile...). Ils agissent en neutralisant les acides secrétés par l'estomac. Mais leur action



à votre médecine. Certains médicaments peuvent entraîner des brûlures d'estomac : aspirine, anti-inflammatoires non stéroïdiens, brûlures d'estomac zoom sur les antiacides... Les médicaments utilisés pour réduire l'acidité de l'estomac augmenteraient le risque cardiaque de 16 à 21%. Les médicaments antiacides, prescrits pour soulager les symptômes en cas de remontées acides ou de brûlures d'estomac, étaient déjà connus pour favoriser la carence en vitamine B12, une vitamine essentielle pour le bon fonctionnement du cerveau et du système nerveux. Une nouvelle étude montre que ces médicaments,

en France, parmi les inhibiteurs de la pompe à protons, dénombré 5 molécules :

- L'ésomeprazole (Inixium®)

- L'ansoprazole (Lanzor®, Ogest®, Ogas-tor®) et génériques

- L'oméprazole (Mopral®, Zolatum®, génériques)

- Le pantoprazole (Eupantol®, Irinopomp® et génériques)

- Le rabeprazole (Pariet®).

## Les antiacides augmenteraient le risque de crise cardiaque

Les médicaments utilisés pour réduire l'acidité de l'estomac augmenteraient le risque cardiaque de 16 à 21%. Un risque qui s'étend à d'autres personnes que celles considérées comme « à haut risque » comme les personnes âgées.

Ces médicaments ne sont peut-être pas aussi sûrs que nous le pensons », commente le Dr Nicholas Leaper, professeur adjoint de chirurgie cardioviseuse à l'université de Stanford, principal auteur des travaux.

## SAHARA OCCIDENTAL

### Des experts de l'ONU interpellent le Maroc sur les conditions de détention d'un défenseur sahraoui des droits humains

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur la situation des défenseurs des droits humains, Mary Lawlor, et d'autres experts de l'ONU ont interpellé le Maroc sur la détérioration de l'état de santé du défenseur sahraoui des droits humains, Mohamed Embarek Lefkir, exprimant leur préoccupation face aux conditions de détention sévères de ce défenseur et au manque de traitement médical et de visites familiales.



"Nous exprimons notre préoccupation quant aux allégations de conditions de détention sévères de M. Lefkir et de manque de traitement médical approprié", ont-ils écrit dans une communication transmise au gouvernement du Maroc en novembre dernier et publiée ce mardi.

Selon cette communication, M. Lefkir a été transféré le 21 janvier 2021 de la prison locale d'Ait Melloul à la prison locale de Tan-Tan, au sud du Maroc.

Depuis son arrivée à Tan-Tan, ce défenseur sahraoui des droits humains souffre d'un isolement complet et d'un refus de soins médicaux, malgré les plaintes répétées de sa famille.

En août 2021, sa santé s'est détériorée et le directeur de la prison lui a refusé l'accès à des examens médicaux et à un traitement approprié.

Les médicaments qui lui ont été fournis en prison étaient emballés dans des papiers blancs non marqués, sans aucune étiquette ni détail médical, ce qui "soulève des inquiétudes quant à leur nature et leur sécurité", ont

souligné les experts dans leur communication. Un mois après, l'état de santé de M. Lefkir se détériore gravement, nécessitant son transfert à l'hôpital. Mais, il ne reçoit "ni de diagnostic approprié ni de traitement adéquat".

Pis encore, sa famille n'a jamais été officiellement informée de son transfert à l'hôpital. Les experts de l'ONU relèvent, en outre, que M. Lefkir ne reçoit pas régulièrement de visites familiales, car "des restrictions strictes ont été imposées à sa détention".

Ils soulignent également leur préoccupation sur la condamnation et le maintien en détention de défenseurs des droits humains, inclus M. Lefkir, en relation à leur participation dans la manifestation en faveur des droits des sahraouis de Gdeim Izik".

Selon ces experts, les détenus étaient "soumis pendant leur garde à vue à divers types de torture et traitements dégradants et inhumains, y compris des menaces et des insultes, des gifles et des frappes intensives".

### L'Armée sahraouie cible des bases des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Farsia



Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé dimanche, des bases et des retranchements des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Farsia, leur infligeant "de lourdes pertes humaines et matérielles", indique un communiqué militaire du

ministère sahraoui de la Défense. Des unités de l'APLS ont mené, dimanche matin, un bombardement intensif ciblant des bases et des retranchements des forces d'occupation marocaines dans les régions d'Al-Fayin et Laksibiyin, dans le secteur de Farsia, précise le communiqué

rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Les attaques de l'APLS se poursuivent contre l'armée d'occupation marocaine, "lui infligeant de lourdes pertes humaines et matérielles" le long du mur de la honte (mur de sable), conclut le texte.

## CONGO

### Le corps électoral convoqué le 15 mars pour le premier tour de l'élection présidentielle

Le gouvernement de la République du Congo a adopté mardi à Brazzaville un projet de décret portant convocation du corps électoral pour l'élection du président de la République, a annoncé son porte-parole, Thierry Lézin Moungalla.

"Le conseil des ministres convoque le corps électoral sur toute l'étendue du territoire national et pour le premier tour de l'élection du président de la République, selon le calendrier suivant : vote par anticipation des agents de la force publique jeudi 12 mars 2026, vote général dimanche 15 mars 2026", a précisé le ministre Moungalla, dans le compte rendu du Conseil des ministres.

La campagne électorale pour le premier tour de l'élection se déroulera du 28 février au 13 mars, avec une journée de silence électoral le jeudi 12 mars, afin de laisser se dérouler les opérations de vote des agents de la force publique, a-t-il souligné.

Le président sortant, Denis Sassou Nguesso, qui n'a pas encore fait acte de candidature, a été investi candidat par sa formation politique, le Parti Congolais du Travail (PCT) lors de son 6e congrès ordinaire en décembre dernier à Brazzaville.

Du côté de l'opposition, trois personnalités ont déjà annoncé leur candidature.

Destin Gavet, président du parti Mouvement Républicain, Uphrem Dave Mafoula, président du parti Les Souverainistes et candidat malheureux à l'élection présidentielle de 2021, et Anatole Limbongo-Ngoka, président du Parti africain pour un développement intégral et solidaire (PARDIS).

## SOUUDAN

### L'ONU redoute une répétition des atrocités du Darfour au Kordofan

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a mis en garde contre le risque de voir se reproduire à Kadugli et Dilling, dans la régions du Kordofan au Soudan, les violations massives documentées lors de la chute d'El Fasher, fin octobre.

Ces deux villes stratégiques, sont désormais au cœur des inquiétudes du chef des droits humains de l'ONU qui a déclaré, à l'issue d'une mission de cinq jours au Soudan, une situation militaire et humanitaire alarmante, dont des bombardements, frappes aériennes et combats au sol exposant directement les civils. Selon son bureau, plus de 25,000 personnes ont déjà été déplacées dans l'ensemble du Kordofan du Sud depuis la fin octobre, date à laquelle les hostilités se sont intensifiées entre les Forces de soutien rapide (FSR) et l'armée soudanaise.

La menace se précise autour de Kadugli, ville assiégée et où une situation de famine a été confirmée.

"Selon certaines informations, des troupes supplémentaires des Forces de soutien rapide et de leur allié, le SPLM-Nord, se trouveraient à environ 20 kilomètres de la ville assiégée de Kadugli", a déclaré mardi Ravina Shamdasani, porte-parole du bureau des droits de l'homme, lors d'un point de presse régulier à Genève.

Face à cette concentration de forces et à l'aggravation rapide de la crise humanitaire, le Haut-Commissaire a lancé un avertissement sans ambiguïté aux belligérants.

"Le Haut-Commissaire a exhorté toutes les parties au conflit, notamment lors d'une réunion avec une délégation des FSR dimanche, à veiller à ce que les crimes commis pendant et après la prise de contrôle d'El Fasher ne se reproduisent pas à Kadugli, Dilling et dans l'ensemble de la région du Kordofan", a poursuivi Mme Shamdasani.

Pour traduire cette mise en garde en mesures concrètes, M. Türk, a appelé à une série d'actions immédiates, parmi lesquelles "garantir un passage sûr aux civils qui quittent les zones de conflit actif".

Depuis le début du conflit, les abus graves se multiplient, en particulier lors des offensives visant à prendre le contrôle de nouvelles zones. Cette lecture est corroborée par les évaluations internationales les plus récentes.

Dans un rapport présenté lundi au Conseil de sécurité, la Cour pénale internationale (CPI) a estimé que des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité avaient été commis autour de la chute d'El Fasher et au-delà.

"Cela confirme largement nos propres conclusions", a souligné le porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme.

APS

## CRISE DIPLOMATIQUE TRANSATLANTIQUE

### Macron tente l'apaisement face à un Trump imprévisible

"Groenland, G7 et menaces douanières", un SMS qui révèle la tension entre Paris et Washington.

Par Abed Meghit

La diplomatie internationale a connu, ces derniers jours, un épisode pour le moins inédit, révélateur des tensions croissantes entre Paris et Washington.

Le président américain Donald Trump a rendu public un message privé envoyé par son homologue français Emmanuel Macron, exposant au grand jour des échanges que l'Élysée pensait confidentiels.

Un geste spectaculaire qui illustre la fragilité des relations transatlantiques, sur fond de divergences stratégiques autour du Groenland, de l'Ukraine et des menaces de sanctions commerciales.

Publié par Donald Trump lui-même, le SMS en question montre un président français cherchant à comprendre l'attitude américaine vis-à-vis du Groenland et tentant d'ouvrir une voie de dialogue multilatéral.

« Je ne comprends pas ce que vous faites sur le Groenland. Essayons de construire de grandes choses ensemble », écrit Emmanuel Macron dans un message authentifié par son entourage. Il y évoque également des convergences sur la Syrie et l'Iran, tout en proposant une rencontre à Paris dans un format inédit.

Dans ce message, le président français invite Donald Trump à participer à un sommet du G7 à Paris, élargi de manière exceptionnelle à d'autres acteurs, notamment la Russie, l'Ukraine, le Danemark et même la Syrie, afin de discuter des dossiers sensibles.

Une proposition audacieuse, qui aurait constitué une première depuis près de quatre années de guerre en Ukraine, et qui témoigne de la volonté de Paris de jouer un rôle de médiateur international.

Mais la publication de ce SMS par le président américain a été perçue comme un camouflet diplomatique pour l'Élysée.

Loin de l'apaisement espéré, ce geste a ravivé les tensions. Selon l'entourage d'Emmanuel Macron, le message démontre pourtant une cohérence entre la position publique et privée du chef de l'État français, notamment sur la question du Groenland, où Paris défend fermement le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale.

La France rappelle ainsi que son engagement en tant que membre de l'OTAN pour la sécurité de la région arctique demeure intact.

Elle se dit également déterminée à faire de sa présidence du G7 un moment utile pour renforcer le dialogue international.

Initialement prévu à Évian-les-Bains les 14 et 15 juin, le sommet a été reporté du 15 au 17 juin afin de s'adapter à l'agenda du président américain. Cependant, malgré ces tentatives de conciliation, les relations entre les deux capitales se crispent dangereusement. La partici-



pation de la France à un exercice militaire européen sur le territoire groenlandais a provoqué la colère de Washington.

À cela s'ajoute le refus français de rejoindre le « Conseil de la Paix » proposé par Donald Trump, jugé incompatible avec les engagements internationaux de la France et le cadre des Nations unies.

En réaction, Donald Trump a brandi une menace lourde de conséquences économiques : l'instauration de droits de douane de 200 % sur les vins et champagnes français.

« Je vais mettre 200 % de droits de douane sur ses vins et champagnes. Et il y adhérera », a-t-il lancé devant des journalistes en Floride, illustrant une fois de plus sa diplomatie transactionnelle et brutale.

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barot, a justifié la position de Paris en soulignant que le cadre proposé par Washington ne respectait pas les principes du multilatéralisme onusien.

Une ligne assumée, mais qui expose la France à des représailles commerciales potentiellement sévères.

Cet épisode marque un tournant symbolique dans les relations franco-américaines.

Entre volonté de dialogue et rapports de force assumés, il révèle les limites de la diplomatie traditionnelle face à un partenaire imprévisible.

Le SMS rendu public, au-delà de l'anecdote, illustre la complexité d'un monde où la communication privée peut devenir une arme politique, et où les équilibres diplomatiques se jouent désormais aussi sur le terrain de la mise en scène médiatique.

Si Paris tente encore de préserver le dialogue, l'avénir des relations avec Washington dépendra de la capa-

cité des deux capitales à dépasser les tensions actuelles, dans un contexte international déjà fragilisé par les crises géopolitiques majeures.

### SYRIE

#### L'armée sioniste lance une attaque à la roquette contre les zones rurales de Quneitra

L'armée sioniste a mené mardi soir une attaque à la roquette contre la localité d'al-Rafid, située dans la zone rurale du gouvernorat de Quneitra, dans le sud de la Syrie, rapportent mercredi des médias syriens.

Selon la télévision d'Etat syrienne, l'armée sioniste a ciblé la localité d'al-Rafid par plusieurs tirs de roquettes.

Aucune information n'a été communiquée sur d'éventuels martyrs ou blessés à la suite de cette nouvelle agression.

Le président syrien Ahmed al-Charaa avait déclaré récemment que l'armée sioniste avait mené plus de 1.000 frappes aériennes et plus de 400 attaques terrestres contre la Syrie, entre le 8 décembre 2024 et le 18 septembre 2025.

### NOUVELLE-ZÉLANDE

#### Le Premier ministre convoque des législatives en novembre

La Nouvelle-Zélande organisera des élections législatives le 7 novembre 2026, a annoncé mercredi le Premier ministre Christopher Luxon qui vise une réélection à l'issue de son mandat de trois ans.

Le Parti travailliste, dans l'opposition, dispose d'une légère avance sur le Parti national du chef du gouvernement, à 31,6% contre 30%, selon le dernier sondage réalisé par l'institut Curia pour le groupe de pression Taxpayers Union.

Mais cette enquête d'opinion indique aussi que la coalition au pouvoir se maintiendrait au pouvoir grâce au soutien de ses partenaires.

Le Premier ministre devait convoquer des élections au plus tard le 19 décembre, selon la commission électorale.

L'ancien patron de la compagnie aérienne Air New Zealand a vanté son action pour redresser l'économie du pays du Pacifique et une politique ferme sur la sécurité.

Il a relevé que l'inflation avait chuté d'un taux annuel de 7% en 2022 sous un gouvernement travailliste à 3% en rythme annuel.

Le chef de l'opposition travailliste, Chris Hipkins, a déclaré que M. Luxon avait choisi une date d'élection tardive pour rester le plus longtemps possible au pouvoir.

La dernière élection législative en octobre 2023 avait porté au pouvoir une coalition entre le Parti national de M. Luxon avec le parti conservateur ACT et le parti populaire New Zealand First, succédant aux travaillistes au pouvoir depuis 2017 avec la Première ministre Jacinda Ardern, puis Chris Hipkins.

### NATIONS UNIES

#### La démolition du siège de l'UNRWA, une attaque sans précédent contre le droit international

La démolition du siège de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), mardi à Al-Qods-Est occupé, par les forces d'occupation sionistes, a provoqué une vague de condamnations internationales, l'agence onusienne dénonçant une violation flagrante du droit international.

Le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a qualifié cet acte d'« attaque sans précédent » contre les Nations unies, rappelant que les locaux onusiens bénéficient de protections juridiques claires au regard du droit international.

Selon lui, cette démolition marque un nouveau seuil dans le mépris ouvert et délibéré des privilégiés et immunités accordés aux institutions des Nations unies.

M. Lazzarini a averti que ce précédent dangereux pourrait s'étendre à d'autres organisations humanitaires ou missions diplomatiques, que ce soit dans le territoire palestinien occupé ou ailleurs dans le monde.

« Cela doit servir d'avertisse-

ment », a-t-il insisté, soulignant les graves conséquences d'une telle dérive.

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a également exprimé sa vive indignation, estimant que cet acte constitue une escalade préoccupante des tensions entre les autorités d'occupation et l'UNRWA.

Sa porte-parole, Ravina Shamdasani, a dénoncé une série d'attaques répétées contre les acteurs humanitaires tentant d'apporter une aide essentielle aux populations vulnérables.

Cette démolition intervient dans un contexte déjà tendu.

Le 14 janvier, les forces d'occupation avaient pénétré dans un centre de santé de l'UNRWA à Al-Qods-Est et ordonné sa fermeture.

Dans les semaines à venir, l'agence craint également la coupure des approvisionnements en eau et en électricité de ses installations, y compris celles dédiées à la santé et à l'éducation.

Selon M. Lazzarini, ces me-

sures découlent directement de la législation adoptée en décembre par le Parlement de l'entité sioniste, renforçant les lois anti-UNRWA votées en 2024.

Une législation que l'agence considère comme incompatible avec les obligations internationales.

Le chef de l'UNRWA a rappelé qu'en octobre dernier, la Cour internationale de Justice avait réaffirmé que l'entité sioniste était tenue de faciliter les opérations de l'agence et non de les entraver, soulignant par ailleurs qu'elle n'avait aucune compétence sur Al-Qods-Est.

Face à cette situation, M. Lazzarini a lancé un avertissement solennel : « Le droit international est de plus en plus bafoué et risque de perdre toute pertinence en l'absence de réaction ferme des États membres ».

Une alerte qui interpelle la communauté internationale sur l'urgence de défendre les principes fondamentaux du droit et de la protection humanitaire.

Abed Meghit

## PALESTIN

## Nations unies : la démolition du siège de l'UNRWA, une attaque sans précédent contre le droit international

La démolition du siège de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), mardi à Al-Qods-Est occupé, par les forces d'occupation sionistes, a provoqué une vague de condamnations internationales, l'agence onusienne dénonçant une violation flagrante du droit international.



Par Abed Meghît

Le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a qualifié cet acte d'« attaque sans précédent » contre les Nations unies, rappelant que les locaux onusiens bénéficient de protections juridiques claires au regard du droit international.

Selon lui, cette démolition marque un nouveau seuil dans le mépris ouvert et délibéré des priviléges et immunités accordés aux institutions des Nations unies.

M. Lazzarini a averti que ce précédent dangereux pourrait s'étendre à d'autres organisations humanitaires ou missions diplomatiques, que ce soit dans le Territoire palestinien occupé ou ailleurs dans le monde.

« Cela doit servir d'avertissement », a-t-il insisté, soulignant les graves conséquences d'une telle dérive.

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a également exprimé sa vive indignation, estimant que cet acte constitue une escalade préoccupante des tensions entre les autorités d'occupation et l'UNRWA.

La porte-parole, Ravina Shamdasani, a dénoncé une série d'attaques répétées contre les acteurs humanitaires tentant d'apporter une aide essentielle aux populations vulnérables. Cette démolition intervient dans un contexte déjà tendu.

Le 14 janvier, les forces d'occupation avaient pénétré dans un centre de santé de l'UNRWA à Al-Qods-Est et ordonné sa fermeture.

Dans les semaines à venir, l'agence craint également la coupure des approvisionnements en eau et en électricité de ses installations, y compris celles dédiées à la santé et à l'éducation.

Selon M. Lazzarini, ces mesures découlent directement de la législa-

tion adoptée en décembre par le Parlement de l'entité sioniste, renforçant les lois anti-UNRWA votées en 2024.

Une législation que l'agence considère comme incompatible avec les obligations internationales.

Le chef de l'UNRWA a rappelé qu'en octobre dernier, la Cour internationale de Justice avait réaffirmé que l'entité sioniste était tenue de faciliter les opérations de l'agence et non de les entraver, soulignant par ailleurs qu'elle n'avait aucune compétence sur Al-Qods-Est.

Face à cette situation, M. Lazzarini a lancé un avertissement solennel : « Le droit international est de plus en plus bafoué et risque de perdre toute pertinence en l'absence de réaction ferme des États membres ».

Une alerte qui interpelle la communauté internationale sur l'urgence de défendre les principes fondamentaux du droit et de la protection humanitaire.

## Gaza: les députés européens s'alarment de la multiplication des violations du droit international

Les députés européens s'alarment de la multiplication des violations du droit international humanitaire et de l'érosion du respect de ce droit, notamment à Gaza, ravagée par plus de deux ans d'agression sioniste génocidaire, appelant l'Union européenne (UE) à prendre des sanctions à l'encontre des acteurs qui entraînent délibérément l'accès humanitaire.

Réunis mardi en session plénière à Strasbourg, les députés ont approuvé un rapport appelant à une réponse plus efficace et plus ambitieuse de l'UE face à la multiplication et à l'imbrication des crises humanitaires dans le monde.

Dans leur texte adopté par 444 voix pour, 153 contre et 55 abstentions, les députés européens soulignent que l'aide ne doit jamais être politisée, que la faim ne doit jamais être instrumentalisée et que l'aide vitale doit parvenir aux civils sans obstruction ni manipulation, dans le

plein respect du droit international humanitaire.

Exprimant leur indignation face aux meurtres de 508 travailleurs humanitaires à Gaza, ainsi que par les attaques répétées contre des hôpitaux et des convois humanitaires, les députés appellent à la mise en place de mesures visant à protéger les travailleurs humanitaires.

Ils déplorent, dans ce contexte, la mort de plus d'un millier de Palestiniens alors qu'ils cherchaient à obtenir de l'aide, rappelant que refuser l'accès à l'aide humanitaire vitale constitue une punition collective, au-delà d'un « crime de guerre ».

Les députés européens jugent, ainsi, qu'il est « urgent » que tous les organismes humanitaires internationaux aient « un accès complet, rapide, sûr et sans entrave à l'ensemble de la bande de Gaza ».

Ils expriment, en outre, le souhait que le mandat et le financement d'une Agence des Nations unies pour

les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) soient rétablis dans leur intégralité, avec un contrôle et une responsabilité renforcée.

Les députés demandent une augmentation significative du financement de l'aide humanitaire dans le cadre du budget 2028-2034 de l'UE.

« Ce rapport présente une prise de position claire et fondée sur des principes. L'urgence à laquelle sont confrontées des millions de personnes vulnérables, ainsi que le secteur humanitaire dans son ensemble, est trop importante pour que les Européens puissent regarder ailleurs », a affirmé la rapporteure Leire Pajin.

Selon cette eurodéputée, « ce qui est en jeu ne concerne pas seulement la fourniture immédiate de l'aide et la vie de millions de personnes, mais aussi la crédibilité de l'Union européenne en tant qu'acteur humanitaire mondial ».

## Un enfant palestinien tombe en martyr sous les balles des forces de l'occupation sioniste dans le centre de Gaza

Un enfant palestinien est tombé en martyr mercredi sous les balles des forces de l'occupation sioniste dans la ville de Deir al-Balah, au centre de la bande de Gaza, a rapporté l'agence de presse Wafa.

« Sarhan Al-Radjoudi (10 ans) est

tombé en martyr suite à des tirs des forces d'occupation à l'est de Deir al-Balah, précise Wafa, qui fait également état de tirs d'artillerie dans les zones est du camp de Jabalia, dans le nord de la bande de Gaza.

L'agression génocidaire sioniste

contre la bande de Gaza a fait au moins 71.551 martyrs et 171.372 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon le dernier bilan provisoire des autorités sanitaires palestiniennes.

APS

## E

## Le HCDH déplore l'expansion continue des colonies au nord-est d'Al-Qods

Le Bureau des droits de l'homme de l'ONU dans les territoires palestiniens occupés a déploré mardi la poursuite de l'expansion illégale des colonies sionistes dans la zone E1, au nord-est d'Al-Qods, menaçant la continuité territoriale et démographique palestinienne entre Al-Qods-Est, Ramallah et Beit Lahm.

« Dans toute la Cisjordanie occupée, nous assistons à des taux sans précédent de déplacements forcés, de saisies de terres, de violences commises par les colons et d'expansion des colonies, ce qui renforce encore l'annexion et entrave le droit des Palestiniens à l'autodétermination », a déclaré dans un communiqué, Ajith Sungay, Représentant dans les territoires palestiniens occupés du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH).

Ces pratiques s'inscrivent dans une stratégie déclarée par l'entité sioniste pour renforcer son contrôle sur la Cisjordanie, a-t-il dit, rappelant que cette politique a été condamnée par la Cour internationale de Justice (CIJ) en juillet 2024.

Malgré cette condamnation internationale, les tribunaux de l'entité sioniste ont continué à valider les expulsions sur le terrain.

Cette tendance se poursuit aujourd'hui avec de nouvelles expulsions imminentes à Silwan, un quartier d'Al-Qods-Est.

La semaine dernière, les autorités sionistes ont remis des avis d'expulsion définitifs à 32 ménages, rendant imminente la déportation de 250 Palestiniens.

Les expulsions entraînent généralement le transfert des maisons palestiniennes à des colons sionistes, affaiblissant encore la présence palestinienne autour de la vieille ville.

Le 10 décembre, l'entité sioniste a publié des appels d'offres pour plus de 3.400 logements dans la zone E1, dans les territoires palestiniens occupés.

Le 8 janvier, l'annonce d'une route destinée à détourner le trafic palestinien, tout en réservant la route principale aux colons, complique encore l'accès à la zone E1.

L'effet cumulatif de ces mesures fragmenterait Al-Qods-Est, renforcerait la ségrégation et forcerait le déplacement de 18 communautés.

« La communauté internationale doit agir pour mettre fin à ces violations et protéger les droits des Palestiniens », a insisté Ajith Sungay.

## Gaza : cinq Palestiniens tombent en martyrs suite à des tirs et bombardements sionistes

Au moins cinq Palestiniens sont tombés en martyrs mercredi, suite à des tirs et bombardements des forces d'occupation sionistes dans le centre et le sud de la bande de Gaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Trois citoyens, dont un enfant, sont tombés en martyrs dans un bombardement d'artillerie mené par les forces d'occupation à l'est de la ville de Deir al-Balah, dans le centre de la bande de Gaza, souligne Wafa.

Dans le sud de la bande de Gaza, un autre enfant est tombé en martyr sous les balles de l'armée sioniste à l'est de Khan Younes, tandis qu'une femme est tombée en martyre au sud de la ville, ajoute la même source.

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait au moins 71.551 martyrs et 171.372 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon le dernier bilan provisoire des autorités sanitaires palestiniennes.

## TISSEMSILT ACCÉLÈRE SA TRANSITION NUMÉRIQUE

### L'adhésion à l'auto-prélèvement des cotisations sociales au cœur d'un jour d'étude stratégique

Tissemsilt a franchi, ce mercredi dernier, une nouvelle étape dans le processus de modernisation de l'administration et de digitalisation des services publics.

Par Abed Meghit

Le wali de la wilaya de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a présidé au siège de la wilaya l'ouverture officielle d'un journée d'étude consacrée à « l'auto-prélèvement des cotisations de sécurité sociale, un engagement numérique et une démarche innovante », en présence d'un large panel d'acteurs institutionnels, judiciaires, économiques et financiers.

Ont notamment pris part à cette rencontre le président de l'Assemblée populaire de wilaya, le président de la Cour de justice, le procureur général près la même juridiction, le directeur de l'Université de Tissemsilt, la directrice de l'Emploi, le directeur de l'agence wilaya de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), ainsi que plusieurs directeurs exécutifs, responsables des secteurs du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, les représentants des employeurs, les dirigeants de banques et de compagnies d'assurance, les comptables agréés ainsi que les partenaires sociaux et opérateurs économiques.

Dans son allocution d'ouverture, le wali a souligné que l'Algérie poursuit sa marche avec détermination vers une transformation numérique globale, conformément aux orientations et instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a érigé la généralisation de la numérisation en choix stratégique irréversible.

Une option, a-t-il affirmé, devenue aujourd'hui un levier essentiel pour renforcer la transparence, améliorer la performance administrative, lutter contre la bureaucratie et jeter les bases d'une économie moderne, compétitive et durable.

M. Bouzaid Fethi a mis en exergue les efforts consentis par l'État pour moderniser ses différents secteurs, notamment celui des services sociaux, dans le but de



consacrer le principe de solidarité nationale et de garantir des prestations de qualité aussi bien aux assurés sociaux qu'aux employeurs.

Il a relevé que l'émergence de modèles numériques performants a déjà démontré l'impact positif de la gouvernance digitale sur l'efficacité des services publics et sur l'amélioration de la relation entre l'administration et le citoyen. Le wali a précisé que l'organisation de cette journée d'étude s'inscrit dans une démarche de sensibilisation et de vulgarisation des services numériques développés par la sécurité sociale, visant à moderniser les modes de gestion et à optimiser les mécanismes de recouvrement.

L'auto-prélèvement des cotisations sociales constitue, selon lui, un outil fiable permettant de respecter les délais légaux de paiement, de simplifier les procédures de versement, de sécuriser les transactions financières

et de réduire considérablement les déplacements vers les structures administratives concernées.

Il a également insisté sur l'importance de ce dispositif dans la prévention des pénalités de retard, souvent dues à la méconnaissance des échéances ou à la complexité des procédures traditionnelles.

Au cours de cette rencontre, organisée par l'agence de wilaya de la CNAS de Tissemsilt, les intervenants ont présenté un ensemble de services numériques mis en place par l'organisme, ainsi que les différentes formes d'auto-prélèvement des cotisations de sécurité sociale.

Les participants ont également été informés des multiples solutions de paiement électronique désormais disponibles, en adéquation avec les standards de sécurité et de fiabilité exigés par les systèmes financiers modernes.

Un exposé technique détaillé a permis d'expliquer les différentes étapes du processus d'auto-prélèvement, depuis l'adhésion de l'employeur jusqu'à l'exécution effective des opérations de paiement, en présence du partenaire bancaire représenté par la Banque de Développement Local.

Cette présentation a été suivie par une séance d'échanges consacrée à la clarification des procédures et à la mise en lumière des avantages pratiques offerts par les modes de paiement électronique.

À travers cette journée d'étude, la wilaya de Tissemsilt réaffirme son engagement à accompagner les réformes nationales en matière de numérisation et à promouvoir une administration moderne, efficace et proche des citoyens.

Une dynamique qui traduit la volonté des pouvoirs publics de consolider la confiance entre l'administration, les employeurs et les assurés sociaux, tout en s'inscrivant pleinement dans la vision d'un État numérique au service du développement et de la justice sociale.

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat urbanisme et la ville  
Et l'aménagement de territoire  
Office de promotion et de gestion  
Immobilière de Médéa  
N° : ...../DG/2026

## Mise en demeure n° 02

### ■ Mise en demeure n° 02 est adressée à:

L'Entreprise de Travaux de Bâtiments " tajine ben Youcef ", domiciliée au commune sidi zahar -MEDEA -, titulaire du marché, pour la réalisation de 30 logements+VRD à AIN OUKSIR ,(Programme 1000 logts LPL 2024 – 2er tranche) approuvé par le Maître de l'Ouvrage le 09/03/2025 visa N°22/2025.

- Vu le marché n° 22/2025 en date du 09/03/2025. Le projet pour la réalisation de 30 logements+VRD à AIN OUKSIR

- Suite à l'ordre service n° 37/2025 en date du 06/04/2025.

- Suite à la mise en demeure administrative n° 3729/2025 en date 22/05/2025.

- Suite à la mise en demeure premier n° 4719/DG/2025 en date 30/06/2025 publié dans le journal " AL WASSIT AL MAGHARIBI" en date du 03/07/2025 et le journal " dk news " en date du 07/07/2025

### ■ L'Entreprise est Mis en demeure pour :

- approvisionner le chantier par matériaux de construction avec l'actualisation du planning d'exécution en fonction des travaux et matériaux restants.

- renforcer le chantier en moyens humains et accélérer le rythme des travaux et travailler un système 3\*8 conformément à l'instruction ministérielle et aux clauses du marché approuvé.

- Pour ce faire, un délai de soixante – douze (72) heures est accordé à cette entreprise à partir de la date de parution de la présente mise en demeure sur les colonnes de la presse nationale. Et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public. Pour l'application de ces instructions. Passé ce délai et en cas de constat contraire, les procédures légales prévus par la réglementation en vigueur seront mises en œuvre.

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'habitat urbanisme et la ville  
Et l'aménagement de territoire  
Office de promotion et de gestion  
Immobilière de Médéa  
N° : ...../DG/2026

## Mise en demeure n° 02

### ■ Mise en demeure n° 02 est adressée à:

L'Entreprise de Travaux de Bâtiments " tajine ben Youcef ", domiciliée au commune sidi zahar -MEDEA -, titulaire du marché, pour la réalisation de 30 logements+VRD à TAFRAOUT ,(Programme 1000 logts LPL 2024 – 2er tranche) approuvé par le Maître de l'Ouvrage le 09/03/2025 visa N°21/2025.

- Vu le marché n° 21/2025 en date du 09/03/2025. Le projet pour la réalisation de 30 logements+VRD à TAFRAOUT

- Suite à l'ordre service n° 36/2025 en date du 06/04/2025.

- Suite à la mise en demeure administrative n° 6022/2025 en date 13/08/2025.

- Suite à la mise en demeure premier n° 7466/DG/2025 en date 08/09/2025 publié dans le journal AL SIYABI en date du 18/09/2025 et le journal " BOTOLA " en date du 18/09/2025

### ■ L'Entreprise est Mis en demeure pour :

- approvisionner le chantier par matériaux de construction avec l'actualisation du planning d'exécution en fonction des travaux et matériaux restants.

- renforcer le chantier en moyens humains et accélérer le rythme des travaux et travailler un système 3\*8 conformément à l'instruction ministérielle et aux clauses du marché approuvé.

- Pour ce faire, un délai de soixante – douze (72) heures est accordé à cette entreprise à partir de la date de parution de la présente mise en demeure sur les colonnes de la presse nationale. Et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public. Pour l'application de ces instructions. Passé ce délai et en cas de constat contraire, les procédures légales prévus par la réglementation en vigueur seront mises en œuvre.

# Programme de la soirée

TF1 21:10

*Master Crimes*  
Saison 3



Louise Arbus s'offre une petite escapade en plein cœur de la forêt, convaincue de se rendre à ce qu'elle pense être un simple déjeuner champêtre. Mais non, elle se déplace en réalité sur une nouvelle et pour le moins troublante scène de crime. Le tueur semble cette fois-ci avoir inexpliquablement fait preuve de beaucoup de poésie pour un crime pourtant bien brouillé : le second d'un restaurant étoilé a été empoisonné. Louise ignore encore qu'elle se lance dans une enquête complexe qui ne sera pas sans lui laisser un goût amer.

france 2 21:10

*Envoyé spécial*



*Au sommaire : "Dealers : main basse sur la ville". - Jusqu'à quel point les maires français peuvent-ils tenir face à des réseaux de dealers qui se posent en "services sociaux parallèles" ? Peut-on encore parler d'autorité républicaine quand la population s'habite à dépendre des trafiquants pour son quotidien ? - "PV : le jackpot des mairies". Le stationnement payant se répand partout en France, jusqu'aux plus petites communes. Une manne financière qui ne cesse d'augmenter. - "Encombrants : de l'or dans nos poubelles". Chaque année, les Français jettent 3,5 millions de tonnes d'encombrants.*

france 3 21:10

*La fille dans les bois*



*Jeanne, 27 ans, une femme au passé douloureux, se voit contrainte de revenir dans la maison de son oncle Éric, un lieu qu'elle avait fui des années plus tôt, jurant de ne jamais y remettre les pieds. Mais l'appel désespéré de sa sœur Céline, au seuil de la mort, va tout changer. Sur son lit d'hôpital, cette dernière lui livre un aveu déchirant : depuis quinze ans, Youssef, un homme innocent, croupit en prison pour le meurtre de Julie, l'amie d'enfance de Jeanne, une affaire que tous croyaient définitivement résolue.*

CANAL+ 21:06

*Football : Ligue Europa*



*Résumé Football :  
Ligue Europa  
Ligue Europa. 7e journée.*

M6 21:10

*Qui veut être mon associé ? Saison 6*



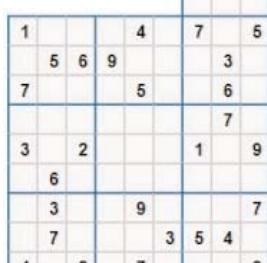
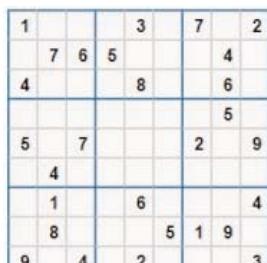
*La start-up Arterya a mis au point Blood'up, un dispositif qui détecte instantanément l'artère et la désigne grâce à un dispositif lumineux sur la peau. Un trio d'étudiants a développé CityMood, qui aide les collectivités à comprendre ce que pensent vraiment leurs citoyens. Deux Brins, qui transforme le souvenir en bijou. Gorilla, une marque lyonnaise qui révolutionne les lacets. Grillé, qui dépollue les mots flétris. Poiscaïlle, un panier de poisson, ou encore RE.SNACK, une gamme de snacks sains, sont autant de projets très prometteurs présentés aux investisseurs.*

## Jeux

### Samouraï-Sudoku n°2906

*Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.*

*Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.*



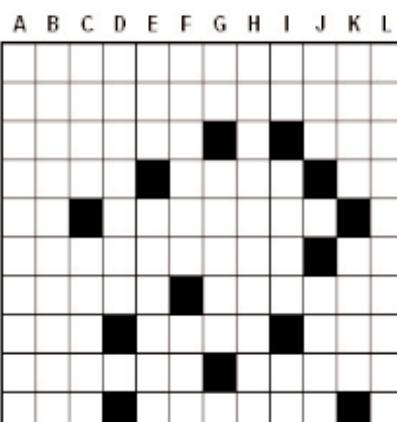
*Horizontalement:*

*Verticalement:*

*"Qui ne vit que pour soi dans l'isolement vit pour bien peu de chose."*

*Marie-Jeanne Riccoboni;*

### Mots croisés n°2906



*A - Orpin blanc  
B - Rendras  
C - Cause d'échec - Jointure du bras et de l'épaule  
D - Avance liquide - Buts de promenade en mer  
E - Comme cela mais plus petit  
F - Pour un chimiste - Colorants écarlates  
G - Jeune actrice pleine d'avenir - Mot qui permet de rêver  
H - Laissez loin derrière - Bonnes brises  
I - Suite de lustres - Destins - Fin du combat  
J - Mettre en ordre - Pas très enthousiaste  
K - Cri de bricoleur - Rigoureux*

*A - Cassera sa pipe  
B - Formeraïl une armée  
C - Gouffre naturel - Très agréable  
D - Sollicitera  
E - Canton d'Altdorf - Drupes à huile  
F - Lieu de culte - Ancienne mais toujours mauvaise conseillère  
G - Degré musical - Unité de clochard  
H - Attitude passive  
I - Hexaèdre à jeter - Evêché de l'Orne - Valeur du silence  
J - Echo emplumé - Divin souffleur  
K - Résidu de raisin - C'est mieux que mal accompagné  
L - Auteurs d'articles divers*

*Terreurs*



*Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1606*

## ***Solution***

Sudoku n°2906

1	5	9	6	3	4	7	8	2
8	7	6	5	9	2	3	4	1
4	2	3	7	8	1	9	6	5
6	9	8	2	1	3	4	5	7
5	3	7	8	4	6	2	1	9
2	4	1	9	5	7	6	3	8
7	1	5	3	6	9	8	2	4
3	8	2	4	7	5	1	9	6
9	6	4	1	2	8	5	7	3
						3	4	7
						6	1	8
						2	5	9
						4	8	5
						7	3	6
						1	7	3
1	9	3	6	4	2	7	8	5
8	5	6	9	1	7	4	3	2
7	2	4	3	5	8	9	6	1
5	8	1	4	2	9	3	7	6
3	4	2	7	8	6	1	5	9
9	6	7	5	3	1	8	2	4
6	3	5	8	9	4	2	1	7
2	7	9	1	6	3	5	4	8
4	1	8	2	7	5	6	9	3

7	8	5	2	1	9	3	4	6
1	6	3	4	7	8	2	5	9
9	2	4	6	3	5	1	8	7
3	7	6	1	6	2	4	9	8
5	9	1	8	4	6	7	3	2
2	4	8	3	9	7	6	1	5
6	3	7	9	2	4	8	5	1
8	1	5	6	3	2	7	4	9
4	5	9	7	3	8	6	2	1
2	3	8	6	4	5	1	7	9
7	6	1	9	7	2	4	5	3
5	1	4	6	3	8	2	7	9

Mots Croisés n°2906

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	T	R	I	Q	U	E	M	A	D	A	M	E
2	R	E	G	U	R	G	I	T	E	R	A	S
3	E	C	U	E	I	L		T		A	R	S
4	P	R	E	T		I	L	E	S		C	A
5	A	U		E	O	S	I	N	E	S		Y
6	S	T	A	R	L	E	T	T	E		S	I
7	S	E	M	A	I		R	I	S	E	E	S
8	E	R	E		V	I	E	S		O	U	T
9	R	A	N	G	E	R		M	O	L	L	E
10	A	I	E		S	E	V	E	R		S	

Grille géante N°1606

•	C	•	S	•	E	•	O	•	M	•	R	•	S
•	L	•	A	•	M	•	E	•	E	•	M	•	N
•	R	•	E	•	M	•	E	•	M	•	E	•	S
•	R	•	E	•	M	•	E	•	R	•	S	•	T
•	A	•	T	•	A	•	C	•	E	•	T	•	R
•	C	•	R	•	I	•	I	•	E	•	U	•	B
•	E	•	T	•	O	•	S	•	R	•	S	•	A
•	E	•	P	•	E	•	S	•	A	•	D	•	T
•	C	•	R	•	O	•	S	•	R	•	E	•	T
•	•	I	•	L	•	P	•	O	•	D	•	I	•
•	U	•	S	•	E	•	R	•	I	•	E	•	C
•	E	•	E	•	C	•	L	•	R	•	E	•	S
•	P	•	R	•	E	•	A	•	I	•	D	•	T
•	R	•	I	•	V	•	E	•	R	•	E	•	S
•	A	•	D	•	O	•	R	•	S	•	N	•	B
•	F	•	I	•	E	•	R	•	S	•	E	•	E
•	•	A	•	T	•	R	•	E	•	E	•	R	•
•	D	•	E	•	L	•	E	•	N	•	B	•	N
•	X	•	N	•	A	•	S	•	E	•	R	•	T
•	P	•	O	•	R	•	T	•	E	•	E	•	R
•	C	•	A	•	E	•	L	•	N	•	E	•	R
•	R	•	E	•	V	•	E	•	S	•	T	•	R
•	T	•	E	•	X	•	T	•	E	•	R	•	S

## COMITÉ INTERNATIONAL DES JEUX MÉDITERRANÉENS Le Tunisien Boussayene nommé président provisoire

Le président du Comité national olympique tunisien (CNOT) et membre du Comité international olympique (CIO), Mehrez Boussayene, a été nommé mercredi président provisoire du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM), en remplacement de l'ancien président Davide Tizzano, décédé le 29 décembre dernier.

Le Comité exécutif du CIJM a approuvé la désignation de Mehrez Boussayene pour assumer la présidence jusqu'à l'élection d'un nouveau président, rappelant le cadre juridique sur la base duquel la vacance du poste de président a été comblée, dans un communiqué publié mercredi. La session élective de l'Assemblée générale pour l'élection du président devrait se tenir à l'occasion des Jeux méditerranéens de 2026, prévus au mois d'août prochain.

Boussayene est la deuxième personnalité tunisienne à occuper ce poste après le défunt Mohamed Mzali.

A l'issue de cette approbation, le nouveau président du CIJM, Mehrez Boussayene, a prononcé une allocution dans laquelle il a affirmé sa "détermination à assurer la continuité du travail du Comité, à renforcer les acquis et à respecter le travail accompli sous la présidence du regretté Davide Tizzano".

Lors de la réunion, le Comité exécutif a également examiné l'état d'avancement des préparatifs pour l'organisation des Jeux méditerranéens de Tarente-2026.

Afin d'assurer une coordination étroite avec le Comité d'organisation local, le Comité exécutif a décidé de déléguer au président et au secrétaire général la poursuite de toutes les démarches nécessaires pour garantir une préparation adéquate des Jeux et leur réussite.

## VOILE /CHAMPIONNATS ARABES 2026 Les sélections nationales en stage de préparation à Alger

Les différentes sélections nationales de voile poursuivent leur stage de préparation à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques d'Alger-Plage, malgré des conditions météorologiques difficiles au cours des derniers jours, en prévision des Championnats arabes 2026, prévus du 28 janvier au 1er février à Soma Bay, en Egypte, a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (Algerian Sailing Federation).

Des conditions météorologiques exigeantes (vent, houle...) ont mis nos athlètes à rude épreuve. Mais loin de les freiner, ces défis ont renforcé leur motivation et leur détermination à donner le meilleur d'eux-mêmes" a assuré l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur ses réseaux sociaux.

Les séries concernées par cette compétition internationale sont celles de l'iQFoil, Bic-Techno, ILCA et Optimist, a-t-on encore détaillé de même source.

Une bonne partie de ce stage de préparation a été dirigé par l'expert international italien, Manuel Santiago Lopez, au grand bonheur des véliplanlistes algériens, ayant tiré un grand profit de son expérience.

## CROSS- COUNTRY

### La 42<sup>e</sup> édition du Challenge National "Cherdioui Saïd" le 31 janvier, à Tizi-Ouzou

La 42<sup>e</sup> édition du Challenge National de Cross-Country "Cherdioui Saïd" se déroulera le samedi 31 janvier, sur le domaine des Chabane, situé à proximité du marché de gros de la ville de Tizi-Ouzou, a-t-on appris hier auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Une compétition toutes catégories, car outre les seniors (messieurs et dames), la participation sera ouverte également aux catégories U12, U14, U16, U18 et U20.

La compétition, qui sera jumelée avec le Championnat Régional Centre-Est, se déroulera sur un terrain varié, selon les organisateurs, et les athlètes



participeront seront accueillis sur place le vendredi 30 janvier, entre 10h00 et 20h00. Les organisateurs ont prévu des récompenses financières, pouvant aller jusqu'à 60.000 DA pour le lauréat du Cross-Long chez les seniors messieurs.

## ATHLÉTISME

### La Première Journée "Elite" demain à Alger



La Première Journée "Elite" d'athlétisme pour la nouvelle année 2026 se déroulera vendredi au SATO du stade 5-Juillet (Alger), a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de la discipline.

Pas moins de 33 arbitres ont été mobilisés pour officier durant cette compétition, ouverte aux catégories U20 et seniors (messieurs et dames).

Plusieurs épreuves de course, de saut et de lancer sont inscrites au programme de cette Première Journée "Elite" de la nouvelle année.

## CHAMPIONNAT RÉGIONAL "EST" INTER-POLICE DE TIR AU PISTOLET AUTOMATIQUE

### Clôture de la compétition à Batna



Le championnat régional "Est" inter-police de tir au pistolet automatique, pour la saison 2025-2026, s'est clôturé mercredi après-midi à Batna.

La cérémonie de remise des médailles aux lauréats de cette compétition s'est déroulée dans l'enceinte de la résidence universitaire martyre Amar Achouri de Batna, en présence de l'inspecteur régional-adjoint de police, dans l'Est du pays, et des autorités locales.

Cette manifestation sportive a réuni,

entre le 19 et le 21 janvier en cours, 140 athlètes représentant 15 services de police des wilayas de l'Est, dont 65 femmes, ainsi qu'une équipe de tir du groupement territorial de gendarmerie nationale de Constantine composée de 8 athlètes.

Les résultats finaux :

#### Individuel Femmes

1- Commissaire de police Soumia Mihoubi, sûreté de wilaya de Bordj Bou Arreridj  
2- Commissaire principal de police

Les résultats finaux :

#### Individuel Hommes

1- Sergent-chef Zine El Abidine Bouchchia  
2- Sergent-chef Djamel Laouar, SW d'Oum El Bouaghi

3- Sergent-chef Mahmoud Soltani, SW de Tébessa

4- Sergent-chef Achour Bekous, SW d'El Tarf

5- Sergent-chef Mohamed-Amine Boukerche

6- Sergent-chef Zine El Abidine Bouchchia

7- Sergent Ahmed Zouaoui Yacine

#### Par équipes Femmes

1- SW de Batna

2- SW de Bordj Bou Arreridj

3- SW d'Oum El Bouaghi

#### Par équipe Hommes

1- SW de Skikda

2- SW de Sétif

3- SW d'Oum El Bouaghi.

## CHAMPIONNAT RÉGIONAL INTER POLICE DE TIR AU PISTOLET AUTOMATIQUE Plus de 90 participants en lice à Adrar

Plus de 90 participants prennent part au championnat régional Sud-Ouest inter-police de tir au pistolet automatique, qui a débuté mercredi à Adrar.

Le coup d'envoi de la compétition, à laquelle prennent part des éléments (des deux sexes) issus de différents services de police des wilayas du Sud-Ouest, a été donné sous la supervision de l'inspecteur régional adjoint de Police du Sud-Ouest, en présence des autorités lo-

cales. La compétition, qualificative à la phase finale prévue prochainement, est organisée par le service régional de la santé et des activités culturelles et sportives, et se déroule avec la participation aussi d'éléments de l'équipe régionale de la Gendarmerie nationale, représentant la troisième Région militaire, a indiqué le chef du bureau régional des activités sportives, Arroud Abed.



APS

## HANDBALL / CAN-2026 (GR. A/1<sup>RE</sup> JOURNÉE)

### Défaite de la sélection algérienne face au Nigeria 25-23

La sélection algérienne de handball messieurs s'est inclinée face à son homologue nigériane sur le score de 25 à 23 (mi-temps : 16-13), pour le compte de la première journée (Gr. A) de la 27e édition du Championnat d'Afrique des nations (CAN-2026), disputée hier à Kigali au Rwanda.

Versée dans le groupe A de la 27e édition du CAN (21-31 janvier), l'Algérie disputera jeudi son deuxième match face au Rwanda (18h00), avant de clôturer le premier tour face à la Zambie, samedi (12h00).

Dans l'autre match du groupe A, le Rwanda, pays hôte, affrontera la Zambie à partir de 19h00 (heure algérienne).

Le groupe B est composé de l'Egypte, de l'Angola, du Gabon et de l'Ouganda, alors que le groupe C comprend la Tunisie, la Guinée, le Cameroun et le Kenya. Et dans le groupe D figurent le Cap-Vert, la Maroc, le Congo et le Bénin. Les deux premiers de chaque poule accèdent au tour principal de la compétition composé de deux groupes de quatre équipes. La compétition offrira des tickets qualificatifs au pro-



chain Mondial, prévu en 2027 en Allemagne. Une échéance que les "Verts" ambitionnent de retrou- ver après avoir disputé la finale du CAN-2024 au Caire, perdue face à l'Egypte.

### Le programme des matchs d'aujourd'hui

Programme des rencontres de la deuxième journée du Tour préliminaire de la 27e édition du Championnat d'Afrique des nations de handball (21-31 janvier), prévues jeudi à Kigali au Rwanda (en heures algériennes) :

#### Groupe A (au Petit Stade) :

Nigeria - Zambie (16h00)

Algérie - Rwanda (18h00)

#### Groupe B (à la BK Arena) :

Cameroun - Kenya (12h00)

Tunisie - Guinée (18h00)

#### Groupe C :

Gabon - Ouganda (12h00, Petit Stade)

Egypte - Angola (16h00, BK Arena)

### EURO DE HANDBALL

## Le Danemark, déjà qualifié pour le tour principal, battu chez lui par le Portugal

Surprise à Herning: le Danemark, grand favori à la victoire finale à l'Euro de handball, a été battu chez lui par le Portugal (31-29) pour son troisième et dernier match de tour préliminaire lundi soir.

Les Danois, certes déjà qualifiés pour le tour principal, perdent la première place de leur groupe A, et affronteront l'équipe de France dès jeudi, pour la première rencontre de la prochaine étape de l'Euro, dont les Bleus sont tenants du titre.

Les Portugais s'offrent une double performance puisqu'en plus de se qualifier et récupérer la première place du groupe, ils poursuivent la compétition avec les deux points acquis contre leur adversaire. Un avantage précieux alors qu'ils retrouveront aussi sur leur chemin les Français, l'Allemagne, l'Espagne et la Norvège pour tenter de rallier le dernier carré.

Lundi soir, ils ont totalement surpris le public de la Boxen de Herning évidemment acquis à la cause des Danois, grâce notamment aux superbes performances des frères Martim et Francisco "Kiko" Costa (neuf buts chacun).

Signe de sa progression depuis quelques années, c'est la première fois que la sélection portugaise s'impose face au champion du monde et champion olympique en titre.

Lors de leur dernière confrontation, en demi-finale du Mondial-2025, les Danois l'avaient largement emporté (40-27).

### TENNIS - OPEN D'AUSTRALIE

## Medvedev retrouve le 3<sup>e</sup> tour en Grand Chelem

Le Russe Daniil Medvedev, 12e mondial, s'est qualifié mercredi pour le troisième tour de l'Open d'Australie en dominant le Français Quentin Halys (83e) 6-7 (9/11), 6-3, 6-4, 6-2.

"Ca fait plus d'un an que je n'ai pas passé le deuxième tour d'un tournoi du Grand Chelem, alors je suis content", a déclaré en riant le triple finaliste à Melbourne (2021, 2022, 2024).

Depuis son quart de finale en 2024 à l'US Open, où il avait remporté en 2021 son unique titre du Grand Chelem à ce jour, l'ex-N.1 mondial a en effet chuté au deuxième tour en Australie en 2025 puis au premier à Roland-Garros, Wimbledon et Flushing Meadows.

"Je dois avant tout reconstruire ma confiance. Si je gagne cinq matchs de plus ici (et donc le titre, ndlr), ce sera super. Mais je vais prendre les matchs les uns après les autres", a-t-il commenté.

Medvedev affrontera le Hongrois Fabian Marozsan (47e) pour tenter de se hisser en 8es de finale.

Mercredi, après avoir arraché la première manche, Halys a réussi le break d'entrée dans le deuxième set et a eu trois balles à 4/0 pour mener 3-1.

Mais au lieu de ça, le Russe a enchaîné cinq points d'affilée pour recoller à 2-2 et dominer la suite de la manche. Et de la partie, conclue sur un ace.

"Quentin a très bien joué et je



suis content d'avoir évolué à un bon niveau pour gagner", a commenté Medvedev qui estime ne pas encore jouer aussi bien qu'à Brisbane où il s'est imposé avant de venir à Melbourne où il a "du mal" à s'adapter aux courts.

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE D'AVIRON EN SALLE

### Oran accueillera la compétition demain et samedi

Le championnat d'Algérie d'ergomètre indoor (aviron en salle) aura lieu vendredi et samedi prochains au palais des sports Hamou-Boutlelis d'Oran, avec la participation de plus de 150 rameurs et rameuses toutes catégories, a-t-on appris, mercredi, auprès de la Fédération algérienne des sociétés d'aviron et de canoë kayak (FASACK).

Cette manifestation sportive, organisée durant deux jours par la Ligue oranaise d'aviron en collaboration avec la FASACK et la direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya d'Oran, concerne les cadets, juniors et seniors dames et messieurs.

Les clubs attendus à ce championnat d'Algérie relèvent des ligues de wilayas d'Alger, Annaba, Béjaïa, Tizi Ouzou, Mila, Aïn Defla et Oran. Plus de 15 appareils d'ergomètre seront mis à la disposition des compétiteurs, selon la FASACK.

Cette compétition, qui donne aux rameurs l'occasion de se rencontrer et de s'affronter avant le début de la saison d'aviron en mer, est devenue un outil d'évaluation de la forme et de la condition physique.

Le programme de cette compétition prévoit des courses sur des distances entre 500 et 2.000 mètres dans les catégories de poids léger et lourd.

Les spectateurs pourront suivre le déroulement des épreuves sur un grand écran où chacun des compétiteurs est représenté par son bateau virtuel.

## TENNIS / CIRCUITS AFRICAINS

### ITF / CAT DES U14

## Report des tournois d'Alger en raison d'intempéries

La Fédération algérienne de tennis (FAT) a annoncé mercredi le report des deux tournois du Circuit Africain des 14 ans et moins, initialement programmés à Alger du 25 janvier au 1er février 2026, à cause de la pluie.

"Ce report a été décidé en raison des fortes pluies ayant affecté le pays ces derniers jours et des prévisions météorologiques annonçant la poursuite de ces conditions défavorables jusqu'au début du mois de février, conformément au communiqué officiel de la Confédération africaine de tennis (CAT)", a indiqué l'instance fédérale sur sa page officielle Facebook.

Selon la même source, la CAT a fixé de nouvelles dates pour l'organisation de ces compétitions. Le premier tournoi (garde 2) se déroulera avec une phase de qualifications prévue le 7 février 2026, suivie du tableau principal du 8 au 11 février 2026, tandis que le second tournoi (grade 1) aura lieu avec des qualifications programmées le 11 février 2026 et un tableau principal prévu du 12 au 15 février 2026.

Quelques Quatre-vingt-huit tennismen (44 Garçons et 44 Filles), issus d'une dizaine de pays, sont engagés dans les deux tournois.

Ces deux étapes du Circuit africain ITF/CAT des 14 ans et moins "garçons et filles" permettront aux participants (es) de gagner des points dans le classement africain de la catégorie.

## HANDISPORTS

### Championnat régional Ouest de Futsal pour sourds les 23 et 24 janvier à Chlef

Le championnat régional Ouest de Futsal pour sourds aura lieu, les 23 et 24 janvier en cours à la salle omnisports de la commune d'Oued Fodda dans la wilaya de Chlef, a-t-on appris, mercredi, des organisateurs.

Cette manifestation sportive de deux jours, organisée par la Fédération nationale des sourds d'Algérie en collaboration avec la direction de la Jeunesse et Sports de la wilaya de Chlef, verra la participation des équipes représentant six wilayas de l'ouest et sud-ouest du pays, à savoir Bechar, Saïda, Tlemcen, Sidi Bel-Abbes, Oran et Chlef, réparties en deux poules.

A l'issue de cette phase régionale, le vainqueur sera qualifié à la phase finale du championnat d'Algérie, prévue le mois de mai prochain à Bouira.

APS

## FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (16<sup>ÈME</sup> JOURNÉE)

### Le programme

Le programme des matchs de la 16<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 Mobilis de football, prévus vendredi et samedi.

#### Vendredi 23 janvier 2026 :

ES Mostaganem- Olympique Akbou 15h00

ASO Chlef - Paradou AC 16h00

ES Sétif- USM Khencela 18h00

#### Samedi 24 janvier 2026 :

MB Rouïssat - JS Saoura 14h00

ES Ben Aknoun- MC Oran 14h00

CS Constantine- MC El Bayadh 17h00

#### Reportés :

USM Alger - JS Kabylie

CR Belouizdad - MC Alger

Classement :	Pts	J
1). MC Alger	36	15
2). CR Belouizdad	24	15
-). USM Alger	24	15
4). O. Akbou	23	15
-). MC Oran	23	15
-). JS Kabylie	23	15
7). JS Saoura	22	15
-). CS Constantine	22	15
9). USM Khencela	21	15
-). ES Ben Aknoun	21	15
11). MB Rouïssat	20	15
12). Paradou AC	17	15
13). ES Sétif	16	15
14). ASO Chlef	14	15
15). ES Mostaganem	9	15
16). MC El-Bayadh	6	15

## ARBITRAGE

### L'IFAB favorable à l'élargissement du VAR sur les deuxièmes cartons jaunes et les corners



L'instance régissant les règles de jeu du football (IFAB), réunie mardi lors d'une réunion annuelle d'activité, s'est dite favorable à des ajustements concernant le champ d'action du VAR, notamment sur les exclusions après un deuxième carton jaune et les corners accordés à tort.

Trois extensions ciblées ont été proposées. En présence de preuves claires, les arbitres vidéo pourront être autorisés à intervenir en cas de second carton jaune menant à une exclusion jugée erronée, ou lorsque la sanction disciplinaire est attribuée à la mauvaise équipe.

Enfin, l'IFAB a suggéré de permettre la révision des corners manifestement accordés à tort, à condition que cette vérification soit immédiate et n'entraîne aucun retard dans la reprise du jeu. Elle s'est également dite favorable à l'utilisation de caméras corporelles sur les arbitres. L'IFAB s'est également penchée sur une série de mesures visant à fluidifier le jeu et à renforcer l'équité des décisions arbitrales.

L'assemblée générale annuelle de l'IFAB doit se tenir le 28 février avec, potentiellement, ces mesures à l'ordre du jour.

## LIGUE 1 MOBILIS (16<sup>ÈME</sup> JOURNÉE)

### L'O. Akbou vise la place de dauphin, les relégables en quête de relance

Le championnat de Ligue 1 Mobilis de football reprendra ses droits ce week-end, avec le déroulement de la 16<sup>e</sup> journée, qui verra notamment l'Olympique Akbou viser la position de dauphin, à l'occasion du déplacement chez le mal classé ES Mostaganem.

Impuissante lors des quatre derniers matchs, toutes compétitions confondues, l'OA (4e, 23 pts) espère renouer avec la victoire du côté de l'Ouest, dans l'objectif de grimper provisoirement à la deuxième place au tableau.

Les Akbociens défieront une équipe de l'Espérance (15e, 9 pts) qui traverse une mauvaise passe, puisque les coéquipiers de Zoubir Motrani restent sur un triste bilan de quatre revers de rang.

De son côté, le MC Oran (4e, 23 pts) tentera de relever la tête et mettre fin à une spirale négative, puisque les "Hamraoua" n'ont plus goûté à la victoire depuis le 8 novembre dernier, soit cinq matchs, toutes compétitions confondues. Le MCO, en appel à Alger, détiendra l'ES Ben Aknoun (9e, 21 pts), qui peine à dicter sa loi à la maison, réalisant un bilan de 9 points sur 21 possibles.

La JS Saoura (7e, 22 pts), qui reste sur une qualification aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie aux dépens de l'ES Mostaganem (2-0), se rendra à Ouargla pour affronter le MB Rouïssat (11e, 20 pts), dans un derby du sud qui s'annonce indécis.

Si la JSS aspire à rejoindre le podium, le MBR aura à cœur de confirmer son réveil, lui qui a engrangé quatre points sur six, lors des deux derniers matchs.

Le nouvel entraîneur de la JSS, Abdekader Amrani, retrouvera le MBR avec qui il avait débuté la saison, avant de jeter l'éponge avant la fin de la phase aller. Dans le ventre mou du



tableau, le CS Constantine (7e, 22 pts) partira largement favori à domicile, en croisant le fer avec la lanterne rouge, le MC El-Bayadh (16e, 6 pts). Les Constantinois bénéficieront de la faveur des pronostics devant leur public, face à une équipe du MCEB qui a dû attendre la 15<sup>e</sup> journée pour remporter son premier succès de la saison, à domicile face à l'ESM (1-0).

Confronté à une crise de résultats depuis pratiquement le début de la saison, l'ES Sétif (13e, 16 pts), n'aura plus le droit à l'erreur, pour espérer quitter la zone de turbulences, en recevant l'USM Khencela (9e, 21 pts).

Éliminée en 1/8 de finale de "Dame Coupe" sur le terrain du CSC (2-1 après prolongation), l'Entente, qui reste sur quatre matchs sans victoire, devra se méfier d'une équipe khencelie qui va aborder ce rendez-vous avec l'inten-

tion de se racheter, après sa défaite en déplacement face au MB Rouïssat (2-0).

Dans la lutte pour le maintien, l'ASO Chlef (14e, 14 pts) recevra le Paradou AC (12e, 17 pts), avec la ferme détermination de sortir la tête de l'eau et amorcer sa mission de sauvetage.

Il s'agit du premier match pour le nouvel entraîneur de l'ASO Abdelhak Belaïd, engagé en remplacement de Fouad Bouali, dont le contrat a été résilié à l'amiable.

Deux matchs sont reportés à une date ultérieure : USM Alger - JS Kabylie et CR Belouizdad - MC Alger, en raison de l'engagement de ce quatuor en phase de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, dont la troisième journée se jouera vendredi, samedi et dimanche.

## LIGUE 2 (GROUPE CENTRE-OUEST):

### Islam Bouloudane, nouvelle recrue de la JS El Biar

Le milieu de terrain Islam Bouloudane a rejoint les rangs de la Jeunesse Sportive d'El Biar, leader du championnat de Ligue 2 amateur de football (Groupe Centre-Ouest), en provenance du NC Magra (Ligue 2 amateur / groupe Centre-Est), a annoncé le club algérois sur ses réseaux sociaux.

Le leader du groupe Centre-Ouest a écrit sur sa page officielle : "La JS El Biar a l'honneur d'accueillir le milieu de terrain Islam Bouloudane au sein de l'équipe, en provenance du NC Magra.

Il sera un nouvel atout pour le club afin d'atteindre ses objectifs", concluant par un message de bienve-



nue à la nouvelle recrue.

Agé de 30 ans, Bouloudane, milieu offensif, est la deuxième recrue de la JS El Biar après l'expérimenté milieu défensif Oussama Chita, arrivé du MC El Bayadh.

Bouloudane a déjà porté les couleurs de plusieurs clubs algériens, notamment le NA Hussein Dey, le Paradou AC et le CR Belouizdad.

A l'issue de la 16<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 2 amateur (Centre-Ouest), la JS El Biar occupe la tête du classement avec 38 points, devançant de quatre longueurs son poursuivant direct, l'USM El Harrach (34 points), revenu avec une précieuse victoire de Saida face au MCS (3-1) mardi.

## LIGUE DES CHAMPIONS

### Le Real Madrid écrase Monaco 6-1

Le Real Madrid a écrasé Monaco mardi 6-1 en Ligue des champions avec un Kylian Mbappé auteur d'un doublé et un Vinicius des grands soirs, impliqué sur quatre des six buts. Madrid est provisoirement deuxième de la phase de Ligue et Monaco 20e, toujours potentiellement qualifié pour les barrages.

Mbappé (5e, 26e) s'est chargé de tuer le suspense, avant les réalisations de Franco Mastantuono (51e), Thilo Kehrer contre son camp (55e), Vinicius (63e) et Jude Bellingham (81e). Jordan Veretout a sauvé l'honneur pour Monaco (72e).



## Arsenal en huitièmes grâce à son succès 3-1 sur l'Inter à Milan

Arsenal s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions en allant battre 3-1 l'Inter, qui subit sa troisième défaite d'affilée dans la compétition, lors de la 7<sup>e</sup> journée de la phase de ligue mardi à Milan.

Gabriel Jesus a ouvert la marque pour les "Gunners", auteurs d'un départ canon (10e). Susi, à la limite de la

surface, a égalisé (18e), mais Jesus d'une tête sur corner (31e) puis Gyökeres d'un tir limpide des 20 m (87e) ont offert aux Londoniens, souverains, leur septième victoire en sept matches et leur billet pour les huitièmes.



## REAL MADRID

## SON AVENIR, VINICIUS TRÈS CLAIR

Après avoir été sifflé récemment par une partie du Santiago Bernabéu, Vinicius Junior (25 ans, 29 matchs et 7 buts toutes compétitions cette saison) a répondu sur le terrain face à Monaco (6-1) en Ligue des Champions... puis au micro. L'attaquant brésilien a confirmé son attachement au Real Madrid, malgré le contexte.

"Je veux rester ici longtemps. J'ai encore une année de contrat, je suis très tranquille. J'ai confiance en le président, il croit en moi, on a une très bonne relation", a assuré le Merengue, sous contrat jusqu'en juin 2027. Un message clair, dans un moment où l'Auriverde entend surtout prouver sur le terrain qu'il reste un joueur majeur du projet madrilène.

## MAN CITY HAALAND NE COMPREND PAS

Difficile retour au pays pour Erling Haaland (25 ans, 7 matchs et 6 buts en Ldc cette saison). Sur la pelouse de Bodo/Glimt, le buteur norvégien n'a pas pu empêcher l'embarrassante défaite de Manchester City (1-3) ce mardi en Ligue des Champions. Après le revers lors du derby face à Manchester United (0-2) en Premier League samedi, les Skyblues accusent le coup, et l'ancien de Dortmund a eu du mal à mettre des mots sur les maux de son équipe.

"Le problème ? Je ne sais pas. J'ai l'impression qu'on fait de notre mieux mais, de toute évidence, il manque quelque chose. Et j'en prends la responsabilité. Avec Rodri, Gigi Donnarumma et d'autres, nous sommes des joueurs expérimentés. Je ne veux blâmer personne, mais nous devons prendre plus de responsabilités. Au final, ce n'est pas assez bien ce que nous faisons. Nous sommes Manchester City, nous ne pouvons pas venir ici et repartir sans le moindre point. La défaite est méritée, et ça ne devrait pas arriver. Je n'ai pas la réponse à pourquoi cela arrive. Tout ce qu'on peut faire, c'est s'excuser auprès des supporters", a déclaré le serial buteur au micro de Canal+.



## EVERTON VERS UNE LONGUE ABSENCE POUR GREALISH

Everton pourrait devoir se passer de Jack Grealish (30 ans, 22 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) pendant de longs mois. Le club anglais craint une fracture de fatigue au pied pour le milieu offensif, touché après la victoire à Aston Villa (0-1), où il avait pourtant disputé l'intégralité de la rencontre. Un spécialiste doit encore confirmer le diagnostic dans les prochains jours, mais l'hypothèse d'une absence prolongée est déjà prise très au sérieux en interne, annonce la presse britannique. Arrivé en prêt l'été dernier en provenance de Manchester City, avec une option d'achat estimée à 58 M€, Grealish s'était progressivement imposé comme un élément central du dispositif de David Moyes. Cette possible indisponibilité complique encore un peu plus la situation d'Everton, déjà fragilisé par plusieurs blessures, au moment où le club espérait récupérer des forces avec les retours d'Illman Ndiaye et d'Idrissa Gueye après la CAN remportée avec le Sénégal.



## JUVENTUS LA JUSTICE TRANCHE POUR RONALDO

La Juventus a perdu son bras de fer judiciaire face à Cristiano Ronaldo (40 ans). La justice italienne a rejeté l'appel du club turinois, qui réclamait le remboursement de 9,8 M€ versés à son ancien attaquant en 2024, dans le cadre du litige lié aux salaires différés pendant la pandémie de Covid-19. Selon la presse transalpine, le tribunal du travail de Turin a confirmé que la Vieille Dame n'était pas en droit de récupérer cette somme, déjà payée au joueur.

Pour rappel, la star d'Al Nasr estimait ne pas avoir été intégralement remboursé des salaires reportés à l'époque, s'appuyant notamment sur un accord annexe évoquant près de 20 M€. Si les juges ont reconnu l'absence de fraude du club, ils ont maintenu la décision initiale imposant le versement de la moitié du montant réclamé, intérêts et frais inclus, désormais définitivement acquis par l'international portugais.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**  
Directeur général  
**Benzine Lamine**  
Gérant  
**Faycal Laouar**  
Directeur de rédaction et publication  
**Dif Abdelhamid**

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 028.05.33.32**  
**FAX : 028.05.31.61** **EMAIL : contact@dknews.dz** / **SITE : http://www.dknews.dz**  
**PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /**  
**E-MAIL : contact@dknews.dz** / **IMPRESSION : S.I.A.**  
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77**  
**E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz**  
**agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz**

## PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

# Allocution du président de la République au SEMICA TCHAD 2026 À N'DJAMENA

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé une allocution aux participants au Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures (SEMICA Tchad 2026), dont les travaux ont débuté mercredi à N'Djamena.

Voici la traduction APS de l'allocution du président de la République, lue en son nom par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab : "Au nom de Dieu, Clément et Miséricordieux, Prière et paix sur le plus noble des Messagers, Monsieur le Maréchal Mahamat Idriss Déby Itno, président de la République du Tchad, Monsieur le Président Félix-Antoine Tchisekedi, président de la République démocratique du Congo, Excellences, Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement tchadien, Mesdames et Messieurs, La République du Tchad, sous votre direction, avance résolument dans la valorisation de ses ressources naturelles et la création d'un climat propice à l'investissement et au partenariat. Reflet de l'ambition prometteuse de ce pays frère, ce salon constitue une vitrine continentale où se manifestent ses potentialités de développement.

Par sa participation à ce salon international, l'Algérie réaffirme son engagement africain et sa volonté de contribuer concrètement au développement économique de notre continent, de même qu'elle témoigne, par sa présence aujourd'hui, de son attachement à la dynamique positive qui caractérise les relations algéro-tchadiennes, lesquelles se sont renforcées davantage avec la participation notable du président du Tchad à la 4<sup>e</sup> édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), organisée à Alger en septembre 2025, édition qui a marqué une étape importante dans le processus de renforcement du dialogue politique et de la coopération économique entre nos deux pays frères.

Notre pays participe en étant pleinement convaincu que la coopération entre nos deux pays repose sur des bases historiques et des liens fraternels. Cette coopération peut aujourd'hui connaître un nouvel élan, à travers des projets concrets mutuellement bénéfiques, d'autant que

notre pays, fort de son expertise dans les domaines des hydrocarbures, des mines, de l'énergie, de la formation et de la mise à niveau des savoir-faire, s'est pleinement engagé dans la démarche de partenariats fructueux avec les pays africains et a contribué à la concrétisation de plusieurs initiatives visant à renforcer l'intégration africaine, tout en soutenant les efforts visant à atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA).

De plus, l'Algérie, soucieuse de son engagement historique, demeure, comme par le passé, prête à partager son expertise, à accompagner les efforts de la République du Tchad dans la structuration et la valorisation de ses secteurs stratégiques, à travers une coopération concrète et ciblée pour obtenir des résultats économiques tangibles, dans le cadre du partenariat Sud-Sud.

Monsieur le président, Au-delà des opportunités qu'offre notre présence aujourd'hui en termes de renforcement de notre coopération bilatérale, nous comptons, à vos côtés, conférer une dimension régionale à cet événement hautement important, conformément à l'Agenda 2063 de l'UA et aux objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), d'autant que ce salon constitue une tribune privilégiée de dialogue, d'échanges et de partenariat, des facteurs à même de promouvoir l'intégration économique africaine, de favoriser le transfert d'expertises, de technologies et de savoir-faire, et de renforcer les chaînes de valeur des secteurs stratégiques que sont les hydrocarbures, les mines et les énergies renouvelables dans notre continent.

Ce salon international reflète aussi une conscience collective quant au fait que l'Afrique dispose de ressources naturelles, de compétences avérées et de la volonté nécessaire pour transformer ce potentiel en un levier de développement et d'intégration économique.

Monsieur le président, Nous sommes convaincus que la marche de l'Afrique vers l'unité et la prospérité doit passer par le renforcement d'une coopération économique respectueuse de la souveraineté de chaque Etat et résolument tournée vers la création de valeur locale. C'est dans cette optique que l'Algérie réaffirme son attachement à une coopération africaine fondée sur la solidarité, le partage d'expertises, le transfert de technologie et le renforcement des capacités locales.

Nous sommes persuadés que l'orientation vers l'industrialisation et la valorisation des ressources pétrolières, gazières et minières est une exigence impérieuse et un pilier fondamental pour réaliser un développement durable inclusif et renforcer la souveraineté des pays africains sur leurs propres richesses.

Nous sommes tout aussi convaincus que ce salon permettra de renforcer les partenariats entre acteurs publics et privés, de lancer de nouvelles initiatives et de jeter les bases de projets structurants, au service de la prospérité de la République du Tchad, de la région et de tout le continent.

Monsieur le président, L'Algérie, fidèle aux principes de solidarité africaine, demeure convaincue que la coopération continentale, fondée sur le respect mutuel et les intérêts communs, permettra à notre continent d'exploiter ses moyens avec rationalité et efficacité, au service des peuples du continent qui aspirent à davantage de développement et à une vie digne.

Je conclurai en réitérant mes remerciements à la République du Tchad, pays frère, pour son hospitalité, tout en souhaitant voir ce salon couronné du succès escompté et contribuer à l'intégration et à la coopération continentale pour une Afrique forte par sa solidarité et ses moyens.

Je vous remercie pour votre aimable attention".

## L'Algérie pour une coopération africaine fondée sur la solidarité

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, mercredi, l'attachement de l'Algérie à une coopération africaine fondée sur la solidarité, le partage d'expertises, le transfert de technologie et le renforcement des capacités locales.

"Nous sommes convaincus que la marche de l'Afrique vers l'unité et la prospérité doit passer par le renforcement d'une coopération économique respectueuse de la souveraineté de chaque Etat et résolument tournée vers la création de valeur locale. C'est dans cette optique que l'Algérie réaffirme son attachement à une coopération africaine fondée sur la solidarité, le partage d'expertises, le transfert de technologie et le renforcement des capacités locales", a indiqué le président de la République dans une allocution adressée aux participants aux travaux du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures (SEMICA Tchad 2026), à N'Djamena, lue en son nom par le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab. "Nous sommes persuadés que l'orientation vers l'industrialisation et la valorisation des ressources pétrolières, gazières et minières est une exigence impérieuse et un pilier fondamental pour réaliser un développement durable inclusif et renforcer la souveraineté des pays africains sur leurs propres richesses", a souligné le président de la République, se disant convaincu que ce salon "permettra de renforcer les partenariats entre acteurs publics et privés,

de lancer de nouvelles initiatives et de jeter les bases de projets structurants, au service de la prospérité de la République du Tchad, de la région et de tout le continent".

Réaffirmant l'engagement continental de l'Algérie, le président de la République a précisé que "l'Algérie, fidèle aux principes de solidarité africaine, demeure convaincue que la coopération continentale, fondée sur le respect mutuel et les intérêts communs, permettra à notre continent d'exploiter ses moyens avec rationalité et efficacité, au service des peuples du continent qui aspirent à davantage de développement et à une vie digne".

"L'Algérie, soucieuse de son engagement historique, demeure, comme par le passé, prête à partager son expertise, à accompagner les efforts de la République du Tchad dans la structuration et la valorisation de ses secteurs stratégiques, à travers une coopération concrète et ciblée pour obtenir des résultats économiques tangibles, dans le cadre du partenariat Sud-Sud", a poursuivi le président de la République.

Il a, par là même, salué les efforts continus et la vision stratégique de la République du Tchad dans le développement des secteurs des hydrocarbures et des mines, soulignant qu'elle avance résolument dans la valorisation de ses ressources naturelles et la création d'un climat propice à l'investissement et au partenariat.

Concernant ce salon, auquel participe

## ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR

### L'agriculture algérienne à l'heure des choix stratégiques

L'agriculture algérienne vit une phase charnière où l'urgence de la transition s'impose comme une nécessité nationale.

Face aux défis de la sécurité alimentaire, de la croissance démographique et des mutations climatiques, le secteur agricole est appelé à opérer une transformation profonde, fondée sur l'innovation technologique, la protection du foncier, l'extension de l'irrigation et l'amélioration des conditions socio-économiques des agriculteurs et des ouvriers agricoles.

À cœur de cette dynamique figure un objectif stratégique : assurer durablement la sécurité alimentaire nationale.

Celle-ci ne se limite plus à la simple disponibilité des produits, mais englobe désormais la qualité nutritionnelle, l'accès et la sécurité et la stabilité des approvisionnements.

Garantir un apport calorique quotidien suffisant n'est pas seulement une exigence sanitaire, mais également un levier fondamental pour améliorer le niveau de vie et la cohésion sociale.

La décision des pouvoirs publics d'accroître le rendement de la production agricole nationale traduit une volonté claire de maintenir un niveau élevé et constant des récoltes.

Cette orientation vise à réduire la dépendance aux importations, renforcer la souveraineté alimentaire et stabiliser les marchés internes.

Le développement agricole est indissociable de la relance industrielle.

La production locale de machines agricoles, d'équipements d'irrigation et d'irrigants tels que les engrangements constituent un maillon essentiel de cette transformation.

L'industrialisation du secteur permet non seulement d'améliorer les rendements, mais aussi de créer des emplois, de structurer les filières et de favoriser l'intégration économique.

Dans cette équation, le foncier, le financement et la main-d'œuvre qualifiée apparaissent comme des leviers déterminants.

La mise à disposition de terres agricoles, l'accès au crédit et la formation de compétences spécialisées accompagnent le lancement de projets structurants à travers l'ensemble du territoire national, y compris dans les régions sahariennes, désormais au centre des stratégies de développement agricole.

L'intérêt manifesté par les investisseurs nationaux et étrangers confirme l'attractivité du secteur.

Les avantages offerts, la stabilité des orientations publiques et les perspectives de croissance renforcent cette dynamique.

Parallèlement, la modernisation de l'agriculture ouvre de nouvelles opportunités pour la jeunesse, appelée à s'impliquer dans des activités à forte valeur ajoutée et à exprimer son esprit entrepreneurial.

La transition numérique constitue, à ce titre, un axe prioritaire.

L'intégration des technologies digitales dans la gestion des exploitations, l'irrigation intelligente, le suivi des cultures et la commercialisation des produits représente un puissant levier d'amélioration de la productivité et de développement rural.

Soutenus par l'Etat, les opérateurs économiques innovent tout au long de la chaîne agricole, de la production de semences à la transformation, en passant par la mécanisation et la gestion durable des ressources hydrauliques. Gouvernement et professionnels avancent aujourd'hui de concert, conscients que la consolidation des acquis et la réussite de cette transition accélérée conditionnent l'avenir agricole et alimentaire du pays.

Abed Meghit